



Saint-Georges



sur-Cher



2011

Dossier

**Commerces, Services
et Activités libérales
à St-Georges**



**Bulletin
municipal
n°36**



Sommaire

Cérémonie des Vœux



Vous êtes cordialement
invités à la
Salle des Fêtes
le vendredi 7 janvier 2011
à 19 heures
lors de la cérémonie
des Vœux du Maire
durant laquelle
seront remises
diverses récompenses.

	<i>Le mot du maire</i>	P. 1
	<i>Les finances communales</i>	P. 2
	<i>Les réalisations 2010</i>	P. 3 & 4
	<i>Les projets 2011</i>	P. 5
	<i>Notre environnement</i>	P. 6 & 7
	<i>Plan local d'urbanisme</i>	P. 8
	<i>La Communauté de communes</i>	P. 9
	<i>Mission locale du Blésois La MSA Berry-Touraine</i>	P. 10
	<i>C'est mon beau village</i>	P. 11
	<i>La bibliothèque</i>	P. 12
	<i>Le repas des anciens Noces de platine</i>	P. 13
	<i>L'école du Gai savoir</i>	P. 14 & 15
	<i>L'Accueil de Loisirs</i>	P. 15
	<i>Commerces, services et activités libérales à St-Georges</i>	P. 16 à 25
	<i>La vie associative à St-Georges</i>	P. 26 à 38
	<i>L'Etat civil</i>	P. 39
	<i>Le Cher</i>	P. 40 & couverture 3
	<i>Les dates à retenir</i>	Couverture 4

Revue d'informations municipales
diffusée gratuitement à tous les foyers

Directeur de la publication :
Jean Lhoste

Documentation et rédaction :
Sabine Martin

Remerciements à Claude Bouchet
pour le dossier sur les commerces, services
et professions libérales de Saint-Georges

Conception et réalisation :
A_VOIR Communication visuelle
www.a-voir-comvisuel.fr



Pour préserver l'environnement,
ce magazine est imprimé sur du
papier norme PEFC.

Le mot du Maire

République Française

DÉPARTEMENT de LOIR-ET-CHER - ARRONDISSEMENT de BLOIS



Chacun a pu observer que le monde rural dans lequel nous vivons s'est complètement transformé en quelques décennies. C'était un monde presque entièrement agricole, alors qu'aujourd'hui d'autres secteurs d'activité ont pris place : artisanat, commerces, tourisme, maisons de retraite, etc... Notre population s'en est trouvée transformée et de nouveaux besoins sont apparus. Dans le même temps, l'Etat se concentre sur ses missions principales et n'apporte plus aux communes l'appui technique dont elles bénéficiaient. D'autre part, la réglementation galopante et les normes de toutes sortes s'imposent à nos petites collectivités en décalage complet avec leurs besoins. Enfin, l'argent public se fait plus rare et les subventions plus maigres : il faut désormais compter sur nos propres moyens.

Dans ce contexte compliqué, les relations entre les communes et les communautés qu'elles ont formées continuent d'évoluer. Il est certain que les communautés seront mieux armées pour faire face à la complexité, mais nous devons veiller à ce que le changement ne se fasse pas au prix de structures nouvelles lourdes, de surcoûts inutiles et donc d'augmentations d'impôts. Pour chaque compétence transférée à la communauté nous devons nous poser les questions :

- Le service rendu sera-t-il aussi bon ou meilleur ?
- Le coût du service sera-t-il identique ou plus bas ?
- L'attention portée à la vie locale (enfance, famille, personnes âgées), l'écoute de tous les habitants, la résolution rapide de tous les petits problèmes quotidiens peuvent-elles être préservées dans une structure plus large et sur un territoire plus étendu ?

C'est ainsi qu'en 2010 nous avons transféré à la communauté la charge de notre voirie et c'est dans le même but que nous étudions la possibilité de confier notre assainissement (réseau et station d'épuration) au SIAAM, syndicat qui regroupe déjà 7 communes. Il nous restera de nombreux sujets à traiter, à commencer par notre école qu'il va falloir agrandir de nouveau pour accueillir tous les enfants. L'accueil de loisirs ainsi que les locaux de la garderie doivent aussi être adaptés. L'extension des réseaux sera poursuivie et nous continuerons l'étude de notre plan local d'urbanisme (PLU). La zone artisanale se remplira d'entreprises avec de nouveaux emplois et un aménagement extérieur complétera le regroupement médical.

L'accumulation de ces projets provient de la transformation de notre population, de son accroissement et de l'expression de besoins nouveaux. Début 2011, un recensement de notre commune permettra de quantifier ces besoins et d'orienter nos décisions. Nous nous efforçons ensuite de réaliser nos projets dans le bon ordre, avec le souci d'une bonne gestion publique et au service de tous.

Puisse l'année 2011 voir notre collectivité progresser non seulement par ses équipements mais aussi en termes de tolérance, de solidarité et du souci de bien vivre ensemble. Le Conseil municipal et les agents de la commune se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2011.

Jean LHOSTE

Les Finances communales

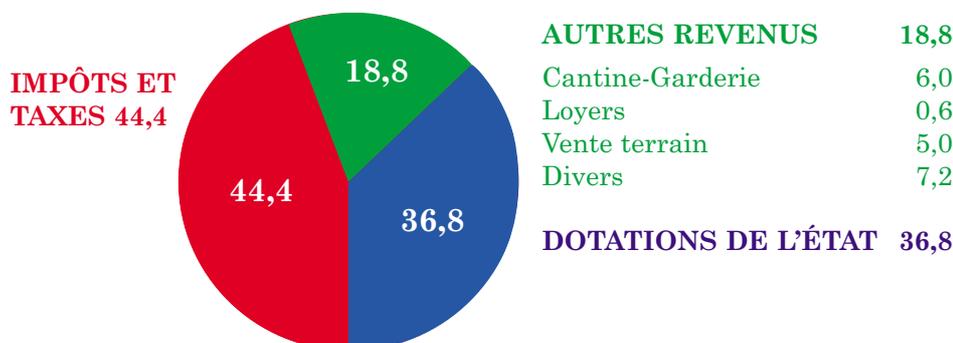


ANNÉE 2009

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (%)



RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (%)



DÉPENSES TOTALES DE LA COMMUNE EN 2009 (€)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL	1.487.920	1.131.629
EAU POTABLE	162.770	22.167
ASSAINISSEMENT	163.302	266.692
TRANSPORTS SCOLAIRES	25.323	/
LOGEMENTS	26.367	165.531
COMMERCES	18.934	639.096
TOTAL	1.884.616	2.225.115

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2009 (€)

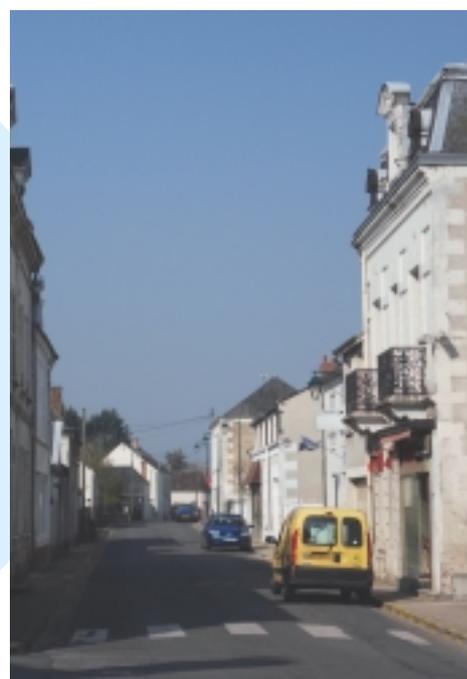
RÉHABILITATION / EXTENSION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT	69.078
EXTENSION GROUPE SCOLAIRE (fin du projet)	324.316
TRAVAUX CONNEXES AU REMEMBREMENT	173.287
EFFACEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS	83.019
TRAVAUX VRD LOGEMENTS	157.931
COLUMBARIUM - ABRI VÉLOS - MOBILIER ÉCOLE	48.635
REGROUPEMENT DES COMMERCES (fin du projet)	456.503

Les réalisations 2010

Le lotissement construit par "Loir et Cher Logement" derrière la mairie se termine. Cette "Résidence de la prairie" comprend dix maisons de qualité qui seront attribuées, en location, au premier trimestre 2011. A la fin de la construction, la commune a terminé la voirie et les réseaux (coût total 172 000 euros). Avec d'autres projets privés, tels que ceux qui se développent à l'emplacement de l'ancienne cave coopérative ou de l'ancien cinéma, ce sont vingt nouveaux logements qui enrichissent le centre bourg à proximité des services et des commerces.



L'enfouissement des réseaux commencé en 2009 a été terminé et le paysage s'est simplifié et embelli quand les poteaux électriques en béton ont été arrachés. Ce projet de 152 000 euros (part de la commune) s'est fait sans perturbation majeure pour les riverains qui ont été raccordés en souterrain. Nous étendrons ce genre d'embellissement dont tout le monde profite dès que possible.



Le réseau d'assainissement a été amélioré pour les maisons proches du lotissement qui étaient encore raccordées dans le réseau du Merderon. Des branchements neufs ont permis de désaffecter une partie de ce vieux réseau hors d'usage.

La zone artisanale a été cédée à la communauté de communes qui a pris en charge l'aménagement de la voirie et des réseaux. Les huit lots ont été rapidement achetés par des entreprises locales qui ont commencé à s'installer. Ces nouveaux locaux leur permettent de se développer et de recruter.



Les réalisations 2010



La signalétique générale de la commune a été renouvelée en fléchant les établissements publics et les principales activités. Les panneaux ont été placés en se mettant à la place d'un visiteur qui ne connaît pas Saint-Georges et que l'on veut aider à se guider.

Le parking d'appoint derrière les commerces a été aménagé par tranches successives.

Il complète l'ensemble commercial et est spécialement utile les jours d'affluence pour des fêtes religieuses et familiales. De même, une partie du parking du stade a été réalisée par la communauté de communes pour améliorer les conditions d'accès à la salle des fêtes et aux équipements sportifs.

Une ferme photovoltaïque est projetée dans la zone des carrières. Le Conseil municipal a donné un accord de principe à la société SOLYOS et les démarches ont été entreprises pour obtenir les autorisations nécessaires. Ce projet a pour but d'utiliser une parcelle remblayée tout en apportant un revenu à la commune avec une énergie renouvelable. Plus de détails seront donnés au fur et à mesure que le projet se concrétisera.



Divers

- La population légale de la commune a été confirmée à 2363 au 1^{er} janvier 2007, à partir du recensement de janvier 2006. C'est une progression de 166 par rapport à 1999 et le nombre d'enfants inscrits à l'école indique que cette tendance continue. **Un nouveau recensement de la commune sera effectué du 17 janvier au 18 février 2011.**
- Le bureau d'étude ECMO a été retenu pour conduire l'étude de notre PLU.
- Le bureau d'étude SAFEGE a été choisi pour assurer la maîtrise d'œuvre de nos projets sur les réseaux d'eau et d'assainissement.
- Le taux des taxes communales a été relevé pour donner à la commune les moyens de financer les nombreux investissements rendus nécessaires par son développement. Nous sommes désormais à 12% de taxe d'habitation, 20% de taxe sur le foncier bâti et 57,95% sur le foncier non bâti.
- Le personnel municipal a été adapté en cours d'année par le recrutement de Nathalie DENORME, nouvelle secrétaire de mairie, par la mutation à la communauté de communes de Joël Vioux et André Richard qui travaillent principalement pour la voirie et par l'ajustement des effectifs qui assurent le fonctionnement de l'école.

Les projets 2011

En 2011 les projets ne manqueront pas et il faudra faire des choix de priorités.

Certains investissements sont déjà lancés en particulier pour l'eau et l'assainissement.

Concernant notre réseau d'eau, une nouvelle canalisation de refoulement reliera la station de traitement près de l'école et le château d'eau. Cette grosse canalisation de près de 4 km sera en partie financée par l'indemnité de plus de 200 000 euros que la commune a obtenu pour la destruction de son ancien forage en 2001. La protection de nos nouveaux forages sera complétée par des travaux chez les particuliers qui se trouvent dans le périmètre de protection : il s'agit de mettre aux normes de sécurité actuelles les stockages de fioul (double enveloppe), les puits (étanchéité ou rehausse des margelles) et quelques assainissements individuels. Ces travaux, subventionnés à 75%, sont destinés à éviter toute pollution accidentelle de la nappe qui alimente la commune.

Notre réseau d'assainissement sera étendu pour relier au tout à l'égout les Raimbaudières, Corneboeuf et Parçay entre 2011 et 2012, soit une centaine de maisons et de terrains nus. En parallèle, un autre chantier permettra de désaffecter définitivement le vieux réseau du Merderon en créant un petit réseau parallèle de 15 à 20 maisons. Enfin, une étude est lancée pour préciser dans quelles conditions notre commune peut rejoindre le SIAAM (syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération de Montrichard) qui exploite la grosse station d'épuration de Chissay. En effet, notre propre station d'épuration est saturée et ne peut plus faire face à nos besoins. A l'inverse le SIAAM dispose d'une importante capacité et de toutes les ressources nécessaires pour assumer un service de

qualité sur le long terme. Ce transfert se fera probablement par étapes sur plusieurs années.

L'école devient encore une fois la priorité : l'accroissement de la population et son rajeunissement nous apportent un flot continu d'enfants à scolariser. C'est ainsi qu'une dixième classe a été ouverte en septembre 2010 alors que nous n'en avions que cinq en 2001 ! Et d'autres ouvertures se préparent pour les prochaines années. Les services périscolaires sont également surchargés : garderie et accueil de loisirs. La commune doit impérativement investir de nouveau pour assurer à la fois le confort

et la sécurité des enfants, et la qualité de l'enseignement qui prépare leur avenir.

Le groupement médical qui s'est constitué autour d'Expoval doit maintenant être mieux aménagé. Les travaux principaux étant terminés, nous devons aménager une voirie correcte et les nombreux parkings qui permettent à tous les utilisateurs un accès facile. Enfin, le terrain restant sera aménagé pour accueillir d'autres professionnels de santé.

Une base de loisirs est aussi à l'étude et pourrait voir le jour sur les terrains communaux au bord du cher, près de la plage.

Enfin l'aménagement du centre bourg n'attend que les accords de subvention de la Région Centre pour commencer. Cette aide est liée à la construction de dix logements sociaux et des commerces qui contribuent à redonner vie au centre de la commune.

*L'eau potable,
l'assainissement,
l'éducation, la santé,
les loisirs, ...*

Si vous voulez des nouvelles fraîches sur la vie de notre commune,
n'attendez pas qu'on en parle dans la presse...
Allez voir sur notre site Internet !

www.saint-georges-sur-cher.fr



Projets d'embellissement de la commune

L'équipe municipale travaille actuellement sur l'aménagement paysager des abords et entrées de St-Georges. Plusieurs pistes sont à l'étude et leur coût de réalisation et d'entretien doit être chiffré. Le rond-point du Port fait lui aussi l'objet d'une étude dont le but sera de le personnaliser à l'image de la commune. Ces projets conformes à notre idée du « Mieux Vivre à St Georges sur Cher » seront certainement réalisés en 2011.

Déchets ménagers

Chaque Français produit aujourd'hui 350 kg de déchets par an ! C'est 4 fois plus qu'il y a quarante ans. Alors oui, **nos poubelles débordent** et **les coûts explosent** !

Que faire ?

Le syndicat Bléré Val de Cher a réussi à baisser nettement sa production d'ordures ménagères résiduelles en mettant en place la redevance incitative (254 kg/an/hab). La direction du SMIEEOM (notre syndicat) n'a pas encore étudié cette solution. Pourtant, elle présente l'avantage indiscutable de faire payer à l'administré un coût en rapport avec sa production personnelle. Une loi du Grenelle 1 nous impose d'ici 5 ans de mettre en place une tarification incitative.

Il faudra donc se faire à cette idée :

« Plus vous produirez de déchets plus vous paierez ! »

SIGNALISATIONS

La signalisation est complexe sur notre commune par le nombre d'entrées possible, et contrainte par une réglementation stricte. Nous arrivons maintenant à la dernière étape de signalisation avec la normalisation des panneaux indiquant les établissements viticoles. Ceux-ci seront fabriqués et mis en place après l'accord des personnes concernées.

En attendant ce nouveau type de tarification, continuons nos efforts pour réduire les déchets :

■ **en achetant mieux** : éviter les emballages superflus, choisir les produits au détail ou en vrac, choisir la bonne contenance (éviter les produits en dose unique), choisir des produits durables, réparables et recyclables (bonne qualité de fabrication, SAV...),

■ **en utilisant mieux** : respecter les doses (produits ménagers, phytosanitaires...), placer l'autocollant « stop pub » sur votre boîte à lettres (disponible en mairie), économiser les piles (piles rechargeables), économiser le papier -180 kg/an - (impressions recto-verso...), louer le matériel peu utilisé...

■ **en jetant moins** : entretenir, réparer et réutiliser (appareils électriques) ; donner, vendre ou acheter d'occasion ; composter les déchets organiques,

■ **en jetant mieux** : trier les déchets recyclables et les déposer au point propreté ; apporter les encombrants, déchets verts et déchets dangereux en déchèterie.

La bonne gestion des déchets passe par ces petits gestes du quotidien !

Attention aux déchets dangereux !...

70 % des piles usagées sont jetés à la poubelle ou dans la nature ! Or, **les déchets dangereux doivent faire l'objet d'une attention particulière**. Outre les piles, il s'agit des batteries, des solvants et des pesticides, des peintures et produits de bricolage, de l'huile de vidange, etc. Ces déchets font l'objet d'une récupération spécifique et, selon les cas, d'un recyclage ou d'une destruction dans des conditions rigoureuses. Renseignons-nous auprès de la déchèterie la plus proche pour connaître les solutions.

HORAIRES DECHETERIES MONTRICHARD

lundi	10h00 - 12h00	14h00 - 17h00
mardi	10h00 - 12h00	14h00 - 17h00
mercredi	10h00 - 12h00	14h00 - 17h00
jeudi	fermée	14h00 - 17h00
vendredi	10h00 - 12h00	14h00 - 17h00
samedi	10h00 - 12h00	14h00 - 18h00
dimanche & jours fériés	fermée	fermée



Des actions pour découvrir les richesses des prairies humides de Saint-Georges

PLAN
LOIRE
GRANDEUR NATURE

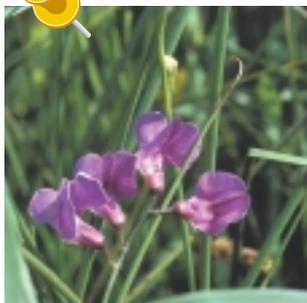


Une animation nature...

Le samedi 5 juin, la Société d'Histoire Naturelle de Loir et Cher et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre organisaient à Saint Georges une sortie botanique dans une prairie humide de la vallée du Cher (propriété du Conservatoire). La sécheresse printanière n'avait pas favorisé les floraisons mais quelques exemplaires des plantes emblématiques du site purent malgré tout être observées :



■ le Pigamon jaune, plante de la famille des boutons d'or (Renonculacées), pouvant atteindre 1,5m de haut, protégé au niveau régional



■ la Gesse des marais (Fabacées) en danger critique d'extinction en région Centre, plante grimpante aux fleurs pourpre-bleuâtre, protégée en région Centre,



■ et quelques orchidées dont l'Orchis élevé seulement présent ici en Loir-et-Cher également protégé en région Centre.

D'autres plantes fleuries et quelques insectes attirèrent aussi l'attention des promeneurs et de quelques néophytes. Ces derniers, après s'être demandé ce qu'il pouvait bien y avoir d'exceptionnel parmi les hautes herbes de cette prairie se sont finalement réjouis de ce qu'ils avaient à leur porte et promirent de regarder dorénavant d'un peu plus près leur environnement.

... suivie d'une réunion publique

Afin de présenter ses missions et les motivations qui l'ont poussé à acquérir près de 6 hectares de prairies humides sur la commune de Saint-Georges, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre a aussi organisé une réunion publique le vendredi 10 septembre à 18h30 à la salle Beslin.

Après le discours de bienvenue de monsieur le maire, les actions concrètes du Conservatoire régional, en faveur de la préservation des richesses biologiques ont été présentées. Ces prairies s'intègrent dorénavant dans un réseau de plus de 90 sites préservés et gérés par le Conservatoire en région centre et complètent, en particulier, le réseau de zones humides associées à la vallée du Cher et ses affluents (ex : prairies inondables du Fouzon). Parmi les enjeux que revêtent ces prairies, une attention particulière a été apportée au caractère exceptionnel de certaines espèces, ainsi qu'aux possibilités de mise en valeur pédagogique du site, avec la relative proximité du bourg, permettant un accès facile au grand public, comme aux scolaires. Le Conservatoire a également présenté des pistes de gestion à mener sur ces prairies, en insistant sur l'objectif de préservation de la biodiversité par le biais de pratiques agricoles traditionnelles comme la fauche tardive et en recherchant des partenariats locaux (comme une convention avec un agriculteur local).

Orchis élevé - crédit photo : Evelyne Cantone

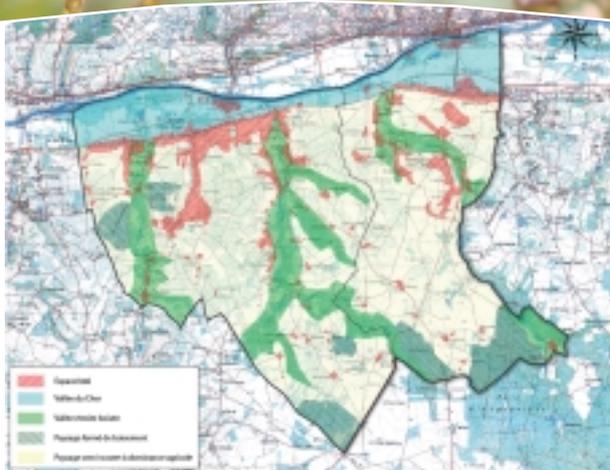
Plan Local d'Urbanisme

La commune gère son urbanisme depuis plus de 20 ans à partir du Plan d'occupation des sols (POS) qui déterminait les zonages et les règles de construction. Beaucoup de choses ont changé depuis 1985 : les besoins de confort, la composition des familles, les métiers dominants, le style de loisirs, l'architecture, les techniques de construction, etc...

C'est pourquoi le nouveau document d'urbanisme, le PLU, intègre tous ces besoins et les rassemble dans une réflexion globale sur le développement de la commune pour 10 à 20 ans.

La première étape, que nous avons entreprise en commun avec Faveroles-sur-Cher, consiste à faire un diagnostic : description de l'existant, structure du bourg et des hameaux, infrastructures communales telles que école, station d'épuration, distribution d'eau potable, besoins de la population, activités économiques et en particulier agricoles, commerces, médecins etc... À partir de cette photographie de notre commune nous établirons avec le bureau d'étude un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui doit fixer les objectifs de la commune.

Certains objectifs sont imposés par la loi (Grenelle de l'environnement) ou par le code de l'urbanisme : il s'agit par exemple de préserver au maximum l'espace agricole dans la perspective d'assurer la suffisance alimentaire du monde de demain. Il s'agit aussi de privilégier la densification de la construction dans les villages plutôt que l'éparpillement le long des routes, solution coûteuse en réseaux et en déplacements. On doit aussi intégrer les nouvelles normes énergétiques qui vont nous pousser à construire autrement. Tout doit être fait pour que l'urbanisme favorise les circulations douces, à pied ou à vélo, et les transports en commun au détriment de la voiture individuelle : moins de consommation d'énergie, moins de pollution. Enfin, notre environnement rural naturel, ses paysages et sa biodiversité doivent être protégés, enrichis et développés par la mise en place de couloirs écologiques que l'on qualifie de "trames bleues" le long des ruisseaux et des rivières et de "trames vertes" constituées de bois et de forêts : ces trames bleues et vertes



seront protégées de toute urbanisation pour préserver la faune et la flore de notre petit coin de planète.

D'autres impératifs plus techniques vont s'imposer : le logement doit favoriser la mixité sociale et répondre aux besoins prévisibles en propriété ou en location. La commune doit s'assurer que ses équipements collectifs

sont suffisants ou peuvent être étendus à proportion des constructions : école, cimetière, voirie, forage d'eau et réseaux. Le développement de la commune doit tenir compte de celui des communes voisines, en rapprochant les zones d'habitation des zones d'emploi, en

créant des zones d'activités, en préservant la qualité de vie, ... Bref, on voit que ce PADD doit être un document politique qui exprime le projet de la commune en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 à 20 ans.

le projet de la commune en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 à 20 ans

Après explications en réunions publiques et approbation par le Conseil municipal, ce projet se déclina en zonage d'urbanisation (zones urbanisées, agricoles ou naturelles) en identifiant les futures zones de développement : "à urbaniser". Enfin il faudra établir un règlement du PLU fixant les prescriptions de construction. Une enquête publique finale permettra de recueillir les avis exprimés par les habitants avant la clôture du projet et son approbation par tous les services publics concernés, y compris le préfet au nom de l'Etat. L'ensemble du processus est prévu sur 18 mois au moins, soit un PLU approuvé fin 2012.

On voit que le but du PLU n'est pas de décider si tel terrain doit être constructible ou si les clôtures en PVC doivent être autorisées. Il est de réfléchir ensemble à ce que nous voulons faire de notre commune, de définir les règles d'urbanisme pour y parvenir, d'organiser une vie collective agréable et harmonieuse, de participer à notre échelle à tous les projets écologiques dont notre planète terre a bien besoin.

C'est un beau et difficile programme. Vous pouvez compter sur votre municipalité pour animer cette réflexion de fond, pour résister aux pressions inévitables et aux demandes individuelles, pour préserver avant tout l'intérêt général. Il y va de notre objectif permanent : bien vivre à Saint-Georges.

La Communauté de communes



12 communes, un avenir commun

Depuis 2000, 12 communes ont choisi de s'associer pour constituer la communauté de communes du Cher à la Loire. Cette coopération intercommunale traduit la volonté des 12 communes d'agir ensemble pour assurer un meilleur service à la population.

Une nouvelle compétence communautaire : la voirie

L'année passée a été marquée par l'achèvement d'un dossier très important.

En effet, les 12 communes adhérentes ont transféré l'exercice complet de la **compétence voirie** à l'intercommunalité. Cette nouvelle mutualisation s'est, bien sûr, accompagnée d'un transfert de moyens financiers, techniques et humains avec 25 agents passés des communes à la Communauté de communes. Elle permettra le maintien d'un niveau de service public équitablement réparti sur l'ensemble du territoire communautaire. Ainsi, deux de nos agents sont désormais salariés de la Communauté. Cependant, sur le terrain, nous n'observons pas de bouleversements majeurs puisque ces agents continuent à travailler sur notre commune. Seules quelques évolutions d'habitudes, sur la forme principalement (passage des commandes...), sont véritablement perceptibles. L'idée principale reste d'optimiser la dépense en argent public, tout en conservant le lien de proximité essentiel dans nos villages ruraux. C'est un véritable challenge mais c'est surtout, la volonté de continuer à vous proposer des infrastructures bien entretenues, et de dégager des nouveaux leviers pour réaliser des équipements structurants et des services qui sont attendus par beaucoup d'entre vous (accueil extra-scolaire des enfants, crèches, activités sportives et culturelles, santé, etc). Sur tous ces sujets, les attentes sont importantes, et le risque de s'y perdre est grand si nous n'engageons pas nos réflexions au travers d'une vision commune.

L'impact de la réforme de la fiscalité locale



L'une des principales recettes des Communautés de communes était le produit de la Taxe professionnelle demandée aux entreprises. Or, la loi de finances pour 2010 a supprimé cette taxe et a mis en place, en contrepartie, de nouvelles ressources fiscales au profit des collectivités territoriales. Ainsi, les Communautés de communes bénéficieront d'impôts nouveaux, d'un montant global équivalent à celui des recettes fiscales actuelles. Pour 2011, l'évolution la plus visible sera le fait que la Communauté de communes percevra la **totalité de la part départementale de la taxe d'habitation**. Le Conseil général disposera d'autres res-

sources en remplacement. Il est bien entendu que la part communale de cette taxe restera toujours aux communes qui continueront à percevoir le produit associé et à maîtriser les variations du taux correspondant. Donc, sur votre prochaine feuille d'imposition, la colonne intercommunalité ne sera plus vierge alors que celle du département deviendra « blanche ». **Il ne s'agit pas d'un impôt supplémentaire !** Nous observerons tout simplement un transfert d'une colonne vers une autre. Enfin, la Communauté de communes maintiendra la politique d'abattement minimum fixée auparavant par le Conseil général qui sera étendue uniformément sur l'ensemble du territoire communautaire. Par conséquent, il existe aujourd'hui un lien direct entre les actions communautaires et la population au travers de la fiscalité ménage. En effet, à l'heure où les Communautés de communes intègrent l'exercice de compétences qui impactent directement le quotidien des populations (politiques culturelles, sportives, environnementales...), cette réforme aura au moins le mérite de mieux faire connaître l'action communautaire.

Le Transport à la demande (TAD)

Depuis le mois de novembre, la Communauté de communes du Cher à la Loire et le Conseil général du Loir-et-Cher ont lancé



« **Route 41 Transport à la demande** », un réseau de transport à prix unique.

Le principe est simple : un véhicule vient vous chercher où vous le souhaitez dans le périmètre de la Communauté de communes pour vous conduire à l'un des points d'arrêt définis et/ou un véhicule vous prend en charge à l'un des points d'arrêt pour vous conduire au lieu de votre choix dans ledit périmètre.

Pour réserver ou connaître les points d'arrêts, il vous suffit de vous inscrire en appelant la centrale de réservation au plus tard à 15 h la veille de votre déplacement (jour ouvrable) au **02 54 58 41 50**.

Tarifs : 2€ le trajet soit 4€ aller-retour à acquitter auprès du transporteur (gratuit pour les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et les bénéficiaires de l'allocation spéciale, titulaires de la carte gratuité.)

Informations : documents disponibles à l'accueil de la mairie ou site internet :

<http://www.cg41.fr/jahia/cg41/Accueil/routes-et-transports/route-41-transport-a-la-demande.html>

Mission locale du Blésois



Pour l'emploi et la formation des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et habitant le canton de Montrichard

Alexandre VENAILLE, conseiller en insertion professionnelle, vous accueille à la Mission Locale de Blois, 15 avenue de Vendôme ou sur la permanence du canton de Montrichard.

Sur rendez-vous, tous les jeudis à Montrichard à la Communauté de communes du Cher à la Loire, 38 rue des Bois 41400 Montrichard - ☎ 02 54 52 40 40 - Fax : 02 54 42 07 00

En 2009, l'antenne de Montrichard a suivi 194 jeunes et effectué 508 entretiens. En ont découlé : 169 contrats de travail signés, 61 entrées en formation, 28 stages en entreprises.

Une association qui vous aidera pour :

- vos démarches de recherches d'emploi ou de contrat en alternance,
- élaborer un projet professionnel,
- réaliser un CV ou une lettre de motivation,
- entrer sur une formation qualifiante et rémunérée,
- étudier les possibilités d'aides financières selon vos projets,
- mieux comprendre les rouages administratifs liés à vos démarches professionnelles,
- être tout simplement soutenu dans votre parcours.



La MSA Berry-Touraine

Proche des assurés agricoles

Issue du regroupement de la MSA de Touraine et de la MSA de l'Indre, la MSA Berry-Touraine est née le 1^{er} avril 2010.

La Mutualité Sociale Agricole est une organisation professionnelle en charge de la gestion du service public de la protection sociale, légale et complémentaire, des agriculteurs et des salariés agricoles ainsi que de leurs familles. La MSA Berry-Touraine constitue désormais le guichet unique au service des assurés agricoles des départements du Loir-et-Cher, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire pour l'ensemble des questions de protection sociale : le règlement des prestations santé, famille, retraite et le recouvrement des cotisations sociales et également une mission d'Action Sanitaire et Sociale. Elle propose à ses assurés, (employeurs, exploitants et particuliers, actifs comme retraités) des services en ligne gratuits sur www.msa-berry-touraine.fr permettant

ainsi d'effectuer de nombreuses démarches en ligne, 24 heures sur 24 et en toute sécurité.

Élus par les assurés agricoles eux-mêmes, les délégués cantonaux permettent une relation privilégiée entre les assurés et la MSA. Les délégués sont à l'écoute des assurés agricoles et participent à l'animation de la vie locale. Contactez-les pour faire connaître vos besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils vous orienteront vers le bon interlocuteur.

Pour notre commune de Saint-Georges, le délégué représentant à l'échelon local de Montrichard est **Jean-Pierre Davault**.

Renseignements :

MSA Berry-Touraine

19, avenue de Vendôme 41023 Blois Cedex

☎ 02 54 44 87 87

ERRATUM VIRADES DE L'ESPOIR

Une erreur s'est glissée dans l'Echo n° 35. Dans l'article sur « La Virade de l'Espoir » et plus spécifiquement l'encadré sur la mucoviscidose, il fallait lire « 46 ans d'espérance de vie pour les enfants qui naissent aujourd'hui », et non pas 6 ans comme indiqué par erreur. Avec toutes nos excuses pour cette coquille.

C'est mon beau village

Un camarade blésois m'avait fait part de son désir, avec un groupe d'une dizaine de personnes, membres de son association ADO (Défence des oiseaux), de venir découvrir quelques martins-pêcheurs dans notre région.

Pêcheur occasionnel dans le « Rio Chézelles » voyant sans cesse ce bel oiseau, je pris donc rendez-vous avec eux, fin avril, dans ce petit coin de paradis, surtout au printemps, en espérant en surprendre quelques spécimens.

Il avait amené avec lui un « pro de pro », ornithologue amateur, mais fin connaisseur, depuis trente ans, des oiseaux de notre département.

En partant de notre ex-camping - vers le ruisseau - stop-parking au carrefour - étang de Bray - « asperges » de René Galland... Matinée superbe : un peu fraîche, ciel bleu, pas de vent. L'idéal.

Après 15 secondes d'écoute, notre spécialiste, stupéfait, avait déjà détecté à leur chant 6 oiseaux ! « *Le coin est merveilleux, rare en Loir-et-Cher. Vous avez tout ; l'abri des bois contre vent et pluie ; l'eau (étang, rivière, ruisseau), arbres anciens, parfois à terre (larves), terrain dénudé, clairières, buissons, épineux, graminées, genêts : tout pour le bonheur des oiseaux* » nous dit-il.

En fait de martins-pêcheurs, nous sommes restés une bonne heure à cet endroit. Même un coucou, assez prudent par nature, est venu se poster en haut d'un petit peuplier durant 20 minutes.



Avec la lunette sur son trépied, ce fut un régal de l'admirer. Sont venus près et autour de nous : la grive musicienne, le bruant zizi, le rossignol Philomène, le pipit des arbres, le chevalier guignette, la fauvette à tête noire, la buse variable, le pic noir, la bergeronnette des ruisseaux, et j'en oublie...

Bien entendu, en plus, nos oiseaux courants : rouge-gorge, bouvreuil, mésange, pic-vert, geai, pinson, merle, hirondelle, canard, mouette...

Et nos martins-pêcheurs ? Nous avons suivi les jolis méandres du Rio et surpris deux individus : dont l'un sortait de son nid, un trou dans la rive du ruisseau.

Alors, un jour, si vous avez une heure à perdre (où plutôt à gagner...) faites comme nous : allez écouter, voir, découvrir, admirer la si belle nature de notre village. Cet endroit, certes favorable, n'est pas unique. A vous d'en découvrir d'autres.

*« Et par ces temps d'hiver,
Avec nos pull-overs,
Parler des p'tits oiseaux,
On oublie nos bobos.
Le printemps ? presque là,
La nature ? A nos pas ».*

Joseph Deschamps



La Bibliothèque

2010, l'année des enfants, des sorcières, des ogres et des loups



Cette année 2010, riche en tâches diverses pour les bibliothécaires, aura essentiellement été consacrée aux enfants.

Nous avons renouvelé l'offre de lecture en retirant de nombreux albums obsolètes, et en remplissant les bacs et les étagères de nouveaux albums illustrés (plus d'une centaine) avec priorité totale aux albums très qualitatifs, tant au niveau des « histoires » que du graphisme. L'offre BD pour enfants a été également très enrichie. Il y en a désormais pour tous les âges, de zéro à quinze ans. Et pour tous les goûts, contes, belles histoires, documentaires, etc...

Tout au long de l'année, nous avons poursuivi les animations en direction de l'école de Saint-Georges. Depuis le mois de septembre, les élèves de Gwenaëlle et Rémi ont suivi l'exemple de Jessica et viennent avec leurs instituteurs emprunter des livres, et écouter les histoires que nous lisons aux enfants. Voici donc venu le temps des horribles sorcières, des ogres maléfaisants, et des loups affamés. Et pour parachever la mutation, les murs du « coin enfants » de la bibliothèque ont été décorés de nombreuses et jolies affiches.

Les adultes n'ont pas été oubliés cependant. Nous avons créé un rayon de biographies historiques (voir l'écho de Saint-Georges du mois de juillet) dont le succès au fil des semaines ne se dément pas. Et l'offre en littérature s'est beaucoup enrichie, avec un accent mis sur les romans récents.

Ceux qui connaissent bien la bibliothèque ont vu également que les travaux d'aménagement d'une seconde pièce étaient en cours d'achèvement : présentation de beaux livres, offre de bandes dessinées pour adultes mieux mises en valeur, fonds de livres régionaux, et surtout, bientôt la présentation cohérente d'une offre enrichie en sciences humaines, histoire et beaux arts.

Les nouvelles inscriptions sont nombreuses et nous allons bientôt fêter notre 500^{ème} lecteur !

Cotisation annuelle : 5 € par famille.

Venez vite nous voir, vous ne serez pas déçus

Heures d'ouvertures :
lundi et mercredi : de 15 h à 17 h
Samedi : de 10 h à 12 h



Le repas des anciens

Fidèle à l'habitude, la commune a donné rendez-vous le samedi 9 octobre dernier à ses aînés âgés de plus de 75 ans. Plus de 120 personnes ont répondu présent à l'invitation et se sont retrouvées, à la salle des fêtes, pour un repas servi par l'équipe municipale (élus, personnel communal et membres du CCAS).



Après déjeuner, la troupe de théâtre du « Souffleur Endormi » a offert un extrait de son répertoire en jouant une saynète. Ce spectacle a ravi le public.

Noces de platine

70 ans de mariage pour Rolande et René Prieur

C'est un événement peu commun mais très émouvant que Yannick Thiélin, Premier adjoint, a eu le plaisir de célébrer le 11 septembre dernier. Rolande et René Prieur avaient décidé de réunir leur famille pour fêter leurs noces de Platine.



Rolande, 88 ans, est née à Orbigny tandis que René, 97 ans, est né à Saint-Georges. Ils se sont mariés à Céré-la-Ronde en 1940 et ont ensuite rejoint notre commune pour s'installer comme agriculteurs. Ils reprirent la ferme des parents de René aux Bois où ils habitent toujours actuellement. De leur union, sont nés 6 enfants, 7 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants et 1 arrière-arrière-petite-fille... ce qui fait 5 générations à ce jour.

En 1990, Rolande et René fêtaient leurs noces d'Or (50 ans de mariage) à la mairie de Saint-Georges, puis leurs noces de Diamant (60 ans de mariage) en 2000, puis enfin leurs noces de Platine (70 ans de mariage) cette année.

Toute l'équipe municipale présente à Rolande et René ses bien sincères félicitations pour cette union si réussie et leur donne rendez-vous en 2020 pour célébrer leurs noces de Chêne !

L'école du Gai Savoir

Ces 10 dernières années, notre population s'est considérablement rajeunie : conséquence immédiate, notre école construite en 2001 avec 6 classes, a été agrandie de 3 classes l'an dernier pour accueillir 9 classes... mais elle est déjà trop petite puisqu'une 10^{ème} classe a été ouverte par l'Inspection Académique à la rentrée de septembre 2010. Et les années à venir montrent un nombre d'enfants toujours croissant. Il nous faut donc encore une fois réfléchir aux solutions qui permettront d'augmenter le nombre de classes et les services périscolaires.

Entre 1999 et 2007, le nombre d'enfants inscrits à l'école a augmenté de 90%, alors que la population de Saint-Georges a augmenté, elle, de 6,8%

L'ouverture de la 10^{ème} classe, en septembre, a permis une rentrée dans de bonnes conditions. Les enfants sont actuellement 247 à l'école du Gai Savoir. Les enseignants sont aidés dans leur mission par du personnel municipal (jusqu'à 12 personnes à temps plein

et temps partiel) qui les assistent, assurent les services périscolaires (restauration, garderie, transport) et aussi le ménage. De plus, pour aider à l'accueil des enfants handicapés ou présentant des difficultés, de nombreux professionnels interviennent aussi à l'école (auxiliaires de vie scolaire, professionnels de santé, réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté).

Comme le prévoit la loi, les manuels scolaires sont fournis gratuitement aux élèves et sont à la charge de la commune. Mais Saint-Georges a aussi fait le choix de **fournir gratuitement les fournitures individuelles aux élèves** : stylos, cahiers, classeurs, ciseaux, règles, colle... Cette dotation est appréciable pour les familles qui n'ont rien à déboursier à la rentrée et elle garantit une équité entre tous les enfants.

Si on étudie le budget scolaire (charges de personnel, entretien, fournitures, matériel), hors bâtiments, la dépense à la charge de la commune est estimée à 1.150 € par enfant et par année.

Les priorités du projet de l'école du Gai Savoir ont été redéfinies par l'équipe pédagogique pour les 4 années à venir :



A la cantine

Priorité 1 : Améliorer la maîtrise de la langue française et du langage (à l'oral et à l'écrit), l'enseignement de la lecture.

Priorité 2 : Apprendre à respecter son environnement, développer la culture scientifique et technologique.

Priorité 3 : Utiliser l'interdisciplinarité de l'éducation artistique dans les projets. Diversifier et multiplier les modes de création artistique, développer la culture humaniste.



En classe



Entraînement Etoile Cyclo



Entraînement p'tites rando



Atelier théâtre à l'école

La Coopérative scolaire

A quoi sert la coopérative scolaire ?

Son but est avant tout d'éduquer les élèves à leur futur rôle de citoyens, par l'apprentissage de la vie associative (solidarité, entraide) et la prise de responsabilité en fonction de leur âge.

Chaque début d'année, il est proposé aux familles une participation volontaire à la Coopérative scolaire. Hormis ces dons, d'autres financements permettent son fonctionnement : subventions de la commune, fêtes, kermesses, vente de photographies scolaires, vente de plants... Ces dernières actions sont organisées à l'initiative des parents d'élèves et enseignants.

En 2009-2010, une recette de plus de 10.000 € a été perçue. C'est grâce à ces recettes que les enseignants de l'école ont déjà prévu des sorties ou voyages selon l'âge des enfants pour l'année 2011 (Beauval, Futuroscope...). Certains projets sont plus onéreux (Etoile Cyclo et Classe de Mer à Cancale). Ils bénéficieront aussi de subventions communales. La coopérative finance également l'achat de jeux, d'abonnements, etc...

Merci à vous tous qui soutenez et participez aux projets des parents d'élèves et enseignants !

L'Accueil de Loisirs

Festi-Mômes 2011 mieux que 2010 ?

Difficile de parler de record, l'accueil de loisirs Festi-mômes n'ayant que deux ans et demi d'existence ; néanmoins, nous avons accueilli l'été dernier (en juillet et deux jours en août) une moyenne de 26 enfants par jour. Depuis la rentrée, 17 enfants fréquentent en moyenne l'accueil de loisirs le mercredi. De quoi mettre de l'animation dans nos locaux !

Voici en image quelques-uns de nos bons moments passés en 2010 :



Concours de boules cet été avec les « professionnels » de l'Age d'Or



A la Toussaint, atelier fleurs avec Sylvie, de la boutique « A Fleur d'Eau »



Atelier cuisine avec Stéphane, du restaurant «Le Délice des Mets »

Les Festi-Mômes et l'équipe d'animation vous souhaitent une bonne année



Nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour dire un grand merci aux artisans, aux dirigeants d'entreprises, aux retraités de l'Age d'Or, aux personnels des deux maisons de retraite, aux présidents d'associations qui, depuis l'ouverture, savent si bien nous accueillir et nous accompagner dans notre démarche du « Vivre ensemble ».
Merci aussi par avance à ceux qui nous accueilleront en 2011 !

Accueil de Loisirs Festi-Mômes - 185, rue Marcel Bisault
41400 Saint-Georges-sur-Cher - ☎ 02 54 32 45 33 (jours d'ouverture)

Horaires : de 7h30 à 18h30 les mercredis, petites vacances scolaires et mois de juillet.
Retrait des tickets journaliers et des dossiers d'inscription à la mairie.

Commerces, services et activités libérales

Pour faire suite aux articles sur la viticulture et l'artisanat, le présent dossier regroupe les métiers du commerce, des services et du secteur libéral. S'y trouvent inclus les métiers de l'artisanat qui n'avaient pas encore été présentés.



Les commerçants et artisans de la place Bretonneau à votre service

Commerces et services

La plupart des commerces sont maintenant regroupés place Bretonneau. La commune est propriétaire des bâtiments dont elle a décidé la construction pour revivifier le centre bourg et donner à la clientèle davantage de facilités et de choix.

Les premiers locaux ont été achevés en 1998, permettant l'installation de l'épicerie et le transfert du magasin de fleurs. Les autres n'ont été disponibles qu'en 2009, la commune ayant entre temps construit le groupe scolaire et modernisé la salle des fêtes. Ils ont permis le transfert de la boucherie et de la boulangerie-pâtisserie ainsi

que la création d'un restaurant et la mise en place de deux activités de services : informatique et école de conduite.

Les commerçants et artisans sont satisfaits de leur installation ; ils font valoir la fonctionnalité des locaux et l'attrait que présente pour la clientèle des activités regroupées dans des boutiques accueillantes, sans problèmes de stationnement.

Les deux commerces ouverts en premier sur la place ont changé d'exploitant. L'épicerie "Près d'Ici" est tenue depuis le milieu de l'année 2008 par **M André Lancelle** qui dresse un bilan positif de sa nouvelle activité. Avec l'aide de sa

filie aînée récemment embauchée, il a pu développer son exploitation comme il le souhaitait avec le souci de satisfaire une clientèle fidèle à laquelle il propose une gamme étendue de produits de qualité. Depuis le mois de septembre, chaque jeudi, il présente un étal de poisson frais en provenance des Halles de Tours et arrivé de la nuit.

Le marché du dimanche ne le gêne pas, au contraire; de plus en plus de clients s'y rendent et il en bénéficie également. Son problème, c'est l'étroitesse des locaux dont il dispose : les 75m² de sa boutique ne paraissent plus suffisants dans une commune au développement rapide.

Commerces, services et activités libérales

En 2009, après la mise à disposition de la deuxième tranche des bâtiments commerciaux, se sont installés sur la place la **boucherie**, la **boulangerie**, le **restaurant** et les deux **activités de services**.

Représentant d'une troisième génération de **bouchers** à Saint-Georges, **Philippe Goulet** est le doyen des commerçants de la commune. En 1983 il avait repris la boutique que tenait son père, rue Marcel Bisault. On comprend qu'il ait montré quelques hésitations au moment de la quitter. Dans le nouvel agencement, il souligne d'abord quelques imperfections dans la réalisation des travaux ou dans leur finition mais rapidement, avec sa femme Marine, il en reconnaît tous les avantages : locaux vastes et de plain-pied, magasin accueillant, préparation facilitée de la viande et des plats cuisinés, livraisons directes en chambre froide au moyen d'un quai situé en arrière de la boutique.

Pour la clientèle comme pour son commerce, c'est un "plus" incontestable et ni lui ni sa femme n'ont de regrets d'être venus place Bretonneau.



Des regrets, **Pascal et Catherine Manière** n'en n'ont pas non plus. Ils ont quitté la **boulangerie** qu'ils exploitaient rue du général de Gaulle et leur nouvelle installation leur offre bien plus de facilités ainsi qu'à leurs clients auxquels ils présentent un vaste choix de pâtisseries, viennoiseries, chocolats ou entrées salées. La boutique ouvre dès 6h du matin lorsqu'est achevée la première fournée commencée dans la nuit. Pascal et Catherine insistent sur leur statut d'artisan : tout ce qui est vendu est nécessairement travaillé et cuit sur place. Le panneau qui présente les différents pains précise que la farine utilisée provient des meilleurs blés de la Beauce.



Les deux derniers métiers installés dans les nouveaux locaux n'existaient pas jusque là dans la commune ; « l'Echo de Saint-Georges » 33 et 34 en a fait une présentation détaillée sous sa rubrique " **Qui êtes-vous M... ?** "

Marc Ozanne - " **OZIS informatique internet** " est un spécialiste en matière d'informatique et d'internet ; il consacre une large partie de son temps à satisfaire une demande croissante d'assistance chez le client que favorise la déduction fiscale dont bénéficient les prestations à domicile dans le cadre des services à la personne.

Le " **Délice des Mets** " est le bienvenu dans la commune qui était privée de restaurant depuis la fermeture de la " **Bonne Ambiance** " que tenait M. et Mme Palmay.

Dix-huit mois après son ouverture, **Murielle et Stéphane Guillard** sont satisfaits de l'évolution de leur commerce : activité en progression, locaux agréables et bien adaptés facilitant le travail. En fonction de la clientèle attendue, ils ont su adapter les formules des repas : deux menus simples en semaine pour le déjeuner, deux menus traditionnels et la carte pour le soir, les samedis, dimanches et jours fériés. Ils ont lancé aussi les week-ends à thème : paella, couscous, choucroute... et ils proposent également des repas "sur mesure" pour les réunions familiales ou autres occasions. Murielle et Stéphane sont seuls à tenir le restaurant. Pour assurer la qualité du service en salle, le nombre des clients est limité, sauf à embaucher un extra s'il est prévu d'en recevoir davantage. Le problème ne se pose pas pour les repas du midi dont le menu, plus simple, est servi le plus souvent à des personnes en activité qui travaillent à Saint-Georges ou dans des localités voisines, Indre et Loire en particulier.



Thibaud Brand - " **Ecole de conduite de Saint-Georges** " prépare à l'examen code et conduite pour les différentes catégories de permis.

Il accueille aussi les conducteurs dont le permis a été annulé.

Commerces, services et activités libérales

Sylvie Auger a repris en 2005, sous l'enseigne "**A Fleur d'eau**", le magasin "Françoise fleurs" créé à l'ouverture des commerces. Une apprentie en dernière année de brevet professionnel travaille avec elle ainsi qu'une ouvrière à temps partiel.

Les locaux sont bien adaptés à son métier et elle envisage seulement de fermer le quai d'accès situé en arrière de la boutique afin de pouvoir stocker les plantes qui lui sont livrées en quantité au moment des fêtes. Mais surtout, elle vient d'achever des travaux à l'étage qui est devenu une surface de vente réservée à l'art de la maison et aux cadeaux.

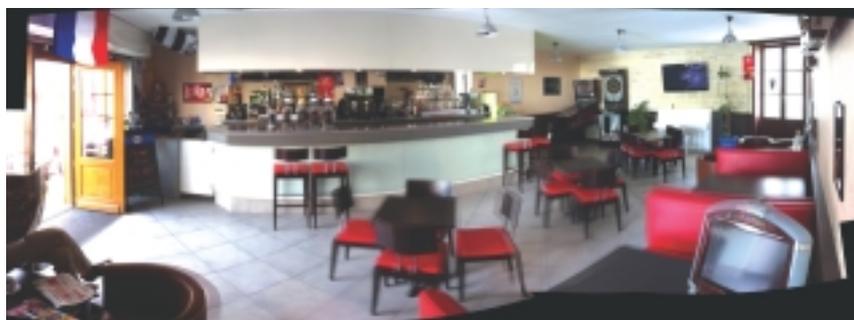
Elle est satisfaite de l'évolution de son activité avec une clientèle qui déborde largement la commune ; elle ne voit que des avantages à la présence d'un marché le dimanche matin.



C'est bien au centre du bourg qu'est situé le "**Central Café**".

Il a été repris par **Sylvain Peto** il y a moins de deux ans.

Il en a rénové et réagencé tout l'intérieur. La pièce utilisée pour la presse est devenue salle de jeux avec, en son milieu, un imposant billard anglais. Deux télévisions large écran disposées dans la salle principale permettent la retransmission des



grands matchs de foot : ligue des champions, coupe de France, rencontres internationales. Le son est augmenté et des sandwiches sont proposés à la clientèle.

Un piano est à la disposition d'amateurs qui voudraient en faire profiter la salle et, prochainement, un concours de billard est envisagé. Bref, tout pour une bonne ambiance !



Commerces, services et activités libérales

Situé rue Marcel Bisault, le **“Week-End”** est tenu depuis dix ans par **Miguel Vernier**. A l'origine simple bureau de tabac, c'est aussi depuis 2004 une maison de la Presse et, plus récemment, un rayon de librairie y a été ouvert. Les derniers ouvrages parus sont à la disposition de la clientèle qui peut également commander ce qu'elle n'a pas trouvé sur place.

Bien d'autres services sont proposés: jeux de gratage, photocopies, tirages de photos à partir de cartes mémoire, vente de portables mais uniquement à cartes et recharge des cartouches d'encre d'imprimante.

Miguel Vernier tient également un relais KIALA où les acheteurs par Internet peuvent venir retirer leurs commandes. Et enfin, plus insolite, il est agréé pour le rachat aux particuliers d'or ou de métaux précieux en partenariat avec une société qui en assure le recyclage à l'intention de l'industrie médicale. Il tient un livre de police pour enregistrer les transactions.

Au début de l'année, Miguel Vernier a modernisé ses locaux : agrandissement de la salle, rénovation de la façade et installation de la climatisation. Il dispose maintenant d'une boutique bien achalandée proposant à la clientèle des services diversifiés.



Deux salons de coiffure mixte sont installés à Saint-Georges : le premier **“la Boîte à Coupe”** a été ouvert il y a près de 25 ans par **Mireille Thielin** ; dans son travail, elle est aidée par deux ouvrières et une assistante, laquelle est plus particulièrement chargée des shampooings et des colorations.



L'autre salon est plus ancien mais **Laurence Cartier** qui l'exploite ne s'y est installée qu'en 2003 en prenant la suite de Béatrice ; elle en a changé l'enseigne devenue **“Coiffure Laurence”**. Une jeune en formation et une ouvrière à temps partiel travaillent avec elle. Outre la coiffure, elle propose des idées cadeaux sur un petit stand de bijoux fantaisie et pratique le maquillage Peggy Sage.

Trois autres coiffeuses exercent leur activité à Saint-Georges mais, à domicile, pour les clients ou clientes qui trouvent avantage à ne pas se déplacer : **Katia Guérin**, **Christine Perrouault** et **Véronique Pichereau**.



Commerces, services et activités libérales

L'atelier "Art'Mony", ouvert depuis treize ans rue de la Liberté, est tenu par **Monique Regragui**, artisan encadreur. On y trouve un choix très étendu de mou- lures qui permettent de réaliser toutes sortes d'enca- drements sur les supports les plus variés : photos, bro- deries, peintures, pastels...



Elle confectionne également des meubles en carton du plus heureux effet. Soucieuse d'un travail de qualité, elle se fait connaître par le bouche à oreille ou la par- ticipation à des manifestations comme les marchés de Noël.



Deux services de taxi sont installés à Saint-Georges.

Christine Boutin entame sa quatorzième année de taxi. Elle assume seule son métier. Son véhicule est conventionné par les différentes caisses de Sécurité sociale et comme le plus souvent à la campagne, l'es- sentiel de son travail concerne les transports médi- caux. Elle y ajoute des courses à la demande et un peu de transport scolaire.

Une agence immobilière est installée à l'entrée de la rue Gilbert Michel. C'est "**le Choix Immobilier**" tenu par **Samy El-Ouardi**. Deux autres agences sont ouvertes sous la même enseigne à Bléré et à Saint- Aignan.

Samy El-Ouardi effectue de fréquents déplacements pour visiter ou faire visiter des biens immobiliers. Il procède à des estimations gratuites même si le deman- deur n'a pas l'intention de vendre. Il travaille en par- tenariat avec d'autres agences de la région afin de répondre aux souhaits d'un client qui ne trouverait pas sur place ce qu'il recherche.



Le dernier Echo de Saint-Georges a fait connaître en détail l'activité de "**Nanou retouche**" qui effectue tous travaux de couture à son domicile rue du général de Gaulle.



Le commerce le plus récent

Il s'est ouvert le 12 novembre dernier, rue du Général de Gaulle, sous l'enseigne "**Tartines et Compagny**".

M. et Mme Pégard proposent à la clientèle tout un choix de pains, pâtisseries et chocolats qui sont élaborés et cuits à Montrichard, dans la boulangerie du Donjon dont ils assurent également l'exploitation.

De cette façon, la boutique de Saint-Georges est appro- visionnée chaque fois que de besoin.

La réhabilitation des locaux désaffectés de l'ancienne pharmacie où est installé ce nouveau commerce comble un vide dans la rue principale.



Annie-France Cherrier est taxi depuis 27 ans.

L'entreprise est maintenant au nom de sa fille Céline, mais elle y travaille toujours, avec une autre salariée. Trois véhicules assurent les courses ; tous sont agréés par la Sécurité sociale, les transports médicaux repré- sentant une part importante de l'activité.

Pour le reste, ce sont des déplacements à la demande y compris pour des destinations éloignées.

Le marché

On ne peut pas clore un article sur les commerces sans parler du **marché** qui se tient tous les dimanches matin sur la place de l'église.

Les commerçants installés payent un droit de place qui peut être annuel pour ceux qui sont là chaque semaine, semestriel pour les activités saisonnières comme la vente des fraises et des huîtres ou journalier pour quelques itinérants tels qu'un vendeur de matelas ou un réparateur de chaises.

Hormis au stand Galland, tous les commerçants viennent des localités voisines:

Francueil, Luzillé, Montrichard, Thésée, Thenay... Ils sont très attachés à leur emplacement et une bonne ambiance règne entre eux.

Le marché attire bon nombre d'habitants de Saint-Georges et des alentours, ce qui crée le dimanche matin et encore plus si c'est un jour de messe, un afflux de clients dont peuvent bénéficier également les commerçants de la place Bretonneau.



Activités libérales

Les médecins



Cabinet médical : 371, rue du général de Gaulle

Médecins généralistes

(dans l'ordre de leur installation)

LEGEAY Yannick
GUILLON Paul
BORDEAUX Samuel
NICOLAS Antoine
DUJARDIN Paul Henri

Infirmière

ALVES Suzanne

Secrétaires

ARRUGA Bernadette
HAMELIN Delphine

Les activités libérales concernent surtout les professionnels de la santé. Cinq médecins généralistes - et bientôt six - sont établis à Saint-Georges sur un total de dix que compte le canton. En trois ans, quatre médecins exerçant dans d'autres communes du canton ont cessé leur activité et les deux jeunes qui sont arrivés au cours de cette même période se sont installés à Saint-Georges. La désertification médicale en milieu rural reste bien une réalité alarmante. Elle touche particulièrement la région Centre qui est la plus mal pourvue en généralistes : 73 pour 100.000 habitants contre 90 pour la moyenne nationale.

Le regroupement constaté dans la commune s'explique par le dynamisme des médecins installés en premier - les **docteurs Legeay, Guillon et Bordeaux** - qui ont investi dans la construction du bâtiment médical ouvert en 2007 et qui doit être prochainement agrandi. Il comportera alors sept cabinets de consultation et il n'y aura aucune difficulté pour accueillir un nouveau médecin en début de carrière dont la venue est programmée.

En dépit d'un effectif en augmentation, la charge de travail des médecins n'a pas pour autant diminué puisqu'ils doivent recevoir dans une large proportion la clientèle des communes voisines. Aussi, avec le docteur Legeay, ils ont réfléchi à la possibilité de mettre en place de nouvelles modalités de fonctionnement permettant d'améliorer les conditions et la qualité de leur travail.

Parallèlement, la nécessité de parvenir à une meilleure organisation des soins s'est imposée à l'échelon du département, la pénurie de médecins entraînant des appels trop fréquents au SAMU et un engorgement des urgences à l'hôpital de Blois. Cette situation est particulièrement néfaste pour les personnes âgées en raison des longues attentes qui leur sont imposées avant leur prise en charge (vu dans les couloirs le maintien d'un vieillard sur un brancard par exemple).

A l'initiative de M. Patrick Expert, directeur-adjoint et responsable financier à l'hôpital de Blois et du docteur Isaac Gbadamassi, directeur du SAMU, des échanges de vues entre professionnels de santé ont abouti au projet PAIS (**Plate-forme Alternative d'Innovation en Santé**). Il est apparu évident que l'amélioration de la prise en charge des malades suppose une meilleure appréciation du bien fondé des appels d'urgence ce qui ne peut se faire qu'avec le concours des médecins de proximité exerçant en zone rurale, aidés par leurs secrétaires.

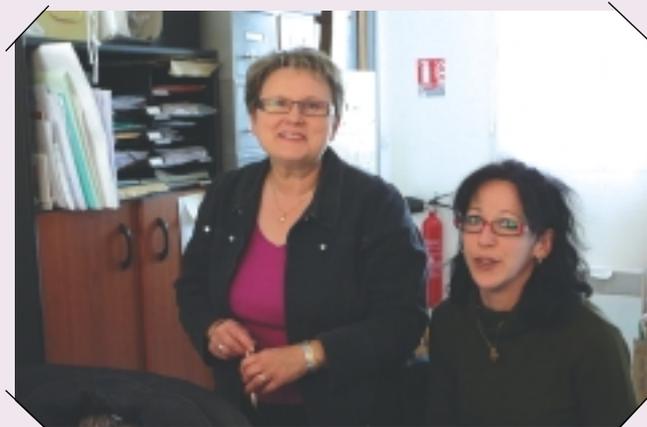
PAIS a été proposé à toutes les communes de la vallée du Cher mais finalement, seuls les médecins de Saint-Georges ont adhéré au projet ce qui a permis la mise en place en 2010 d'une organisation nouvelle :

- à tour de rôle, chacun des médecins du cabinet doit assurer une journée d'astreinte de 8h à 20h ; il est chargé de traiter les "imprévus" (remplacements, réponse aux appels de la journée y compris les urgences) ;
- une mise en commun des fichiers médicaux fournit au médecin de permanence les renseignements nécessaires sur les cas qui lui sont soumis ;
- les médecins qui ne sont pas d'astreinte organisent leur journée comme ils l'entendent ;
- le secrétariat est renforcé et comporte maintenant deux personnes à temps plein.
- une formation a été dispensée sur place au personnel des maisons de retraite ce qui permet de mieux informer le médecin qui répond à un appel d'urgence et d'éviter le plus souvent une hospitalisation inutile et perturbante.

Le secrétariat médical

Bernadette Arruga et Delphine Hamelin assurent le secrétariat du cabinet médical. Un stage au SAMU les a formées à la gestion des appels téléphoniques et à l'appréciation des urgences. Elles peuvent ainsi filtrer les communications adressées aux médecins et participer avec le praticien d'astreinte à l'organisation des imprévus et des urgences de la journée.

Les données administratives concernant la clientèle sont informatisées et les secrétaires travaillent en réseau avec les médecins dont elles peuvent tenir les agendas journaliers. Les dossiers médicaux sont classés et centralisés.



Moins d'une année après l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation, les responsables du PAIS à l'hôpital de Blois jugent les résultats tout à fait satisfaisants ; les recours au SAMU sont quatre fois moins nombreux que dans les secteurs où les médecins n'ont pas adhéré au projet. Une constatation qui confirme des observations déjà faites : c'est avant 8 heures du soir et non pas dans la nuit que la majorité des appels d'urgence sont lancés par les malades. A noter que le PAIS participe aux dépenses de fonctionnement du groupe médical en finançant le renforcement du secrétariat et l'indemnisation des journées d'astreinte.

Dans la continuité de la réforme, d'autres projets sont étudiés comme la création de cabinets secondaires dans les villages dépourvus de médecins, ce qui permettrait l'ouverture de permanences pour accueillir les personnes qui ne peuvent ou ne souhaitent pas se déplacer.

Mais quoi que l'on fasse, le problème ne sera jamais résolu tant que de jeunes médecins, fraîchement diplômés et en nombre suffisant, ne trouveront pas un intérêt personnel à venir s'installer en dehors des villes.

L'existence d'un cabinet de groupe peut les séduire en leur permettant de s'intégrer dans une équipe déjà en place; ils ne se sentiront pas isolés et pourront exercer leur métier dans des conditions plus gratifiantes qu'au sein d'une structure hospitalière. Et surtout, ils n'auront plus à craindre la servitude d'horaires trop lourds et souvent imprévisibles. C'est ce qu'ont pu trouver, en venant exercer à Saint-Georges, les **docteurs Nicolas et Dujardin**.

Dr Nicolas, son premier poste

Le docteur Antoine Nicolas qui est domicilié à Tours est entré au cabinet médical il y a un peu plus de deux ans, au terme de ses études en faculté.

Après le départ de deux médecins dans le canton, il y avait un besoin évident de renforcer l'effectif et il a trouvé à Saint-Georges une structure déjà constituée et une bonne ambiance.

Il applaudit le PAIS et en confirme les effets bénéfiques tant pour la patientèle que pour les médecins. L'institution du médecin d'astreinte permet une amélioration de la qualité des soins, une gestion facilitée des imprévus, un travail plus serein, libéré des interruptions téléphoniques ou des urgences inopinées et, enfin, pour les médecins, une meilleure qualité de vie grâce à des horaires mieux maîtrisés.

Mais encore faut-il que l'activité d'un généraliste à la campagne leur soit mieux connue. Trois médecins du cabinet médical ont accepté d'être maîtres de stage en 2011.

Ils vont accueillir pendant un semestre une jeune interne en fin de formation de la spécialité médecine générale pour lui faire découvrir la médecine rurale.

Vous avez dit "patientèle" ?

Oui, ou plutôt ce sont les professionnels de santé qui le disent, les plus jeunes semble-t-il.

Pour eux, l'activité médicale n'étant pas un commerce, elle s'apparente mal à la notion de clientèle. Ils reçoivent des patients donc ils ont une patientèle. Mais si le terme "patient" remonte à la nuit des temps, celui de patientèle est récent; il est utilisé dans le milieu professionnel mais n'a pas encore fait son apparition dans nos dictionnaires.

Un **médecin dermatologue** exerce aussi à Saint-Georges, **Mme Nathalie Chaubert Rollinat**. En 1994, ses études venant juste de s'achever, une opportunité lui a permis de s'installer dans une partie du bâtiment qu'avait fait construire M. Bochin pour son cabinet dentaire.

Exercer dans une petite bourgade est son choix personnel. Elle y trouve une relation plus suivie, plus détendue et plus sympathique avec les patients. Bien accueillie par ses collègues généralistes, elle a pu commencer sa carrière dans de bonnes conditions. Au début, elle assurait des vacations dans plusieurs hôpitaux mais aujourd'hui elle n'intervient plus qu'à l'hôpital de Loches. Comme dans toute activité médicale, elle a des journées bien remplies. Ses clients sont de Saint-Georges et des environs mais il en vient aussi des départements de l'Indre et de l'Indre-et-Loire. Il faut dire que les dermatologues sont bien mal répartis dans la région.

Mme Chaubert Rollinat est contente d'exercer à la campagne et de plus dans une commune qui évolue.

Sait-on qu'en France, il y a seulement deux communes de moins de 2.500 habitants où exerce un dermatologue ?

Il y a quelques temps, téléphonant à une nouvelle patiente pour fixer la date de sa visite, Mme Chaubert Rollinat l'a entendue conclure: "*je viens de loin, je partirai plus tôt mais peu importe, je ferai les magasins sur place en attendant le rendez-vous*". Elle voyait sûrement Saint-Georges plus gros qu'il n'est !

Une présentation élargie de l'activité médicale nous a paru intéressante à un double titre :

■ d'abord, parce que Saint-Georges a la chance de bénéficier de la présence de cinq médecins généralistes (et bientôt six) constituant une équipe dont la dynamique a permis la création d'un véritable pôle de santé avec l'implantation d'une pharmacie et de deux cabinets de kinés ;

■ ensuite, parce que l'inquiétude est réelle, surtout chez les personnes âgées, de ne pouvoir, en cas d'accident de santé, être entendues ou prises en charge en temps utile.

Or, les modifications apportées au fonctionnement du cabinet médical visent précisément à optimiser le service rendu aux malades. Ce qu'ils apprécient surtout, c'est la continuité des soins qui est assurée au sein du cabinet avec une réponse dans la journée si la demande s'avère indispensable.

Pour les médecins, la nouvelle organisation améliore leurs conditions de travail et, plus généralement, leur qualité de vie au niveau personnel et familial.

Elle va aussi dans le sens de l'évolution souhaitée par les autorités sanitaires du département et de la Région.

"Il est désormais acquis que faire progresser la santé en France passe aussi par l'innovation en termes d'organisation des soins et d'harmonisation des pratiques professionnelles".

Il semble que l'avenir de la médecine générale en zone rurale ne soit plus dans l'installation isolée de praticiens mais dans la constitution de cabinets de groupe comme il en existe dans les autres professions libérales : avocats, notaires ou architectes.

Le N° 15

Que faire en cas de problème de santé en dehors des heures d'ouverture du cabinet médical c'est-à-dire après 20 heures, fin du service du médecin d'astreinte ?

Composer le 15. Au bout du fil, un permanencier vous guide. Si nécessaire, il vous met en relation téléphonique avec le médecin de garde de votre secteur ou le médecin du SAMU. Si l'urgence se révèle vitale, il dépêche un service mobile d'urgence et de réanimation.

Autres professions médicales et de santé

Les chirurgiens-dentistes, comme les médecins généralistes, ne sont plus en nombre suffisant et là encore, notre département est plus touché que la moyenne nationale. Les jeunes sont réticents pour venir s'installer à la campagne et la relève se fait attendre.

C'est depuis trente-deux ans que **Pierre Bochin** exerce son métier dans la commune ; il a fait construire un bâtiment qui répond aux besoins de son activité et qu'il partage avec la dermatologue.

Les techniques de soins évoluent rapidement et il s'est impliqué dans la pratique de l'implantologie. Il fait état d'une charge de travail très lourde, se retrouvant seul à Saint-Georges après le départ de Mme Gaillard il y a quelques années.

Dans son travail, il peut compter sur la collaboration de Christine Ouriou, son assistante dentaire présente au cabinet depuis pratiquement aussi longtemps que lui.



Commerces, services et activités libérales

Elisabeth Le Coroller et **Arnaud Rouillé** sont installés depuis trois ans dans la pharmacie qu'ils ont eux-mêmes fait construire non loin du cabinet médical. Mme Le Coroller exerce sa profession à Saint-Georges depuis 1987 ; elle avait alors repris l'officine ouverte par M. Planche rue du général de Gaulle. Depuis 2004 elle s'est associée avec M. Rouillé au départ de Mme Nicole Duthil.



Les pharmaciens emploient deux préparatrices, une aide préparatrice et une apprentie. Les préparateurs n'ont évidemment plus le même rôle qu'auparavant lorsque le médecin définissait lui-même la composition des médicaments qu'il prescrivait. On leur demande encore des préparations mais il leur faut surtout exécuter les ordonnances en gardant à l'esprit la responsabilité qui leur incombe.

La pharmacie dispose d'un espace orthopédique bien équipé. Possédant le diplôme de la profession, Arnaud Rouillé est tout à fait qualifié pour répondre à la demande des clients.

Les locaux sont vastes, fonctionnels et accueillants ; ils sont bien adaptés aux besoins de l'exploitation. La clientèle est étendue, la pharmacie bénéficiant de la proximité des médecins, de leur nombre et des facilités de stationnement.

Trois kinésithérapeutes exercent à Saint-Georges. Il n'y a pas pénurie dans la profession puisqu'on en trouve aussi deux à Faverolles et six à Montrichard.

Le plus ancien dans la commune est **Jacques Monnier** qui a ouvert son cabinet en 1978. Il pratique évidemment toutes les techniques du métier et en particulier le drainage lymphatique manuel adapté aux problèmes respiratoires. Parallèlement à son activité libérale, M. Monnier exerce à temps partiel à la Ménaudière.

Romain Comode a ouvert un cabinet à Saint-Georges il y a trois ans. Il est maintenant installé dans le bâtiment, tout juste terminé, qu'il a fait construire à côté de la pharmacie et qu'il partage avec **Marina Moutereau**, la plus récemment arrivée. Dans leurs nouveaux locaux, ils disposent d'une grande salle de rééducation équipée de tout le matériel approprié.



Suzanne Alves a entamé son activité d'**infirmière libérale** en prenant la suite de Mme Bozon il y a un peu plus de deux ans.

Les visites à domicile représentent l'essentiel de son travail mais elle tient aussi une permanence du lundi au vendredi, entre 13h30 et 14h, dans une salle du cabinet médical réservée aux soins infirmiers.

Sa clientèle habite le plus souvent Saint-Georges mais elle a aussi des patients dans les communes voisines.

Conclusion

L'activité de la commune présente de multiples facettes. Un égal dynamisme se manifeste dans tous les secteurs. Mieux que de se maintenir, les commerces se développent. Le pôle santé est un exemple. Toutes constatations dont on peut voir l'effet sur la progression de l'effectif scolaire et le développement de la construction.

La vie associative à St-Georges



Après le superbe concert de l'année dernière joué par l'ensemble orchestral de Loir-et-Cher, où vous étiez près de 300 à apprécier ce moment de très grande qualité, nous avons décidé naturellement de vous proposer une nouvelle représentation.

Ainsi, **Dominique Baran**, le chef d'orchestre accompagné par ses 52 musiciens tous professionnels, vous présentera un « **Hommage aux grands compositeurs Russes** ».

Les musiques de **Glinka, Prokofiev** et son fameux conte musical **Pierre et le loup**, **Chostakovitch, Rimski-Korsakov** avec sa Grande Pâque Russe, vous procureront des instants de grande émotion musicale.

Alors, n'hésitez pas à venir nombreux et en famille, pour profiter d'un instant de musique de haute tenue.

Réservez impérativement dans votre agenda le SAMEDI 26 MARS 2011 (à partir de 20h30 à la salle des fêtes).

Associations de Saint-Georges-sur-Cher

Amicale des Donneurs de Sang
Nelson Simoes ☎ 02 54 32 30 92
s-annie@neuf.fr

Amicale des Pêcheurs
Claude Huet - La Brossette
41400 Faverolles-sur-Cher

Amicale des Pompiers
Emmanuel Pontlevoy
☎ 06 72 19 21 11
emmanuel.pontlevoy@wanadoo.fr

Ping-Pong club
J.Michel Janssens ☎ 02 54 32 66 27
mjmjanssens@orange.fr

Comité d'Animation
Joël Proust ☎ 02 54 32 37 56
proust.joel@neuf.fr

Couldraies Culture
J.François Lentz ☎ 02 54 32 27 42
courrier@couldraies.com

Judo club
Laurent Cochelin ☎ 02 54 32 81 04
laurentetmelinde.cochelin@neuf.fr

L'Âge d'Or
Eliane Pinon ☎ 02 54 32 34 01
eliane.pinon779@orange.fr

L'Alerte

Philippe Besnard ☎ 02 54 71 31 18
petitmaré@wanadoo.fr

La Plume tourangelle

F. Pajot : françoispajot@free.fr
P. Erulin : nextone2@wanadoo.fr

Le Souffleur endormi

Martine Gabelotaud ☎ 02 54 32 01 88
martinegabelotaud@orange.fr

Les Amis du Prieuré

Danièle Thérizols ☎ 02 54 32 59 77
prieuredelachaise@yahoo.fr

Les Ti'Moun (assistantes maternelles)
Anne Pontlevoy ☎ 02 54 32 49 78
anne.pontlevoy@hotmail.fr

Société de Chasse

Eric Lelièvre ☎ 02 54 32 50 14

Société de Tir

J. Claude Donati ☎ 02 54 32 58 47
jean-claude.donati@wanadoo.fr

Un P'tit Coup de Pouce

Mme Jacquemin ☎ 06 34 96 72 58

USEP Gai Savoir

Jessica Leduc ☎ 02 54 32 34 25

Tennis club

Marcel Wallemacq ☎ 02 54 32 96 73
marcel.wallemacq@free.fr

USSG - Football

Pascal Guerin ☎ 02 54 32 40 86
Philippe Moreau ☎ 02 54 32 66 94

La Pétanque Saint-Georgienne

R. Quitansson ☎ 02 54 32 30 16
Le.nanou@aliceadsl.fr

Les Dragons de St-Georges Hand-Ball

Emmanuel Pontlevoy
☎ 06 72 19 21 11
emmanuel.pontlevoy@wanadoo.fr

A.C.P.G.

Anciens combattants
prisonniers de guerre
Mme Gandon ☎ 02 54 32 35 98

F.N.A.C.A.

Fédération nationale des
anciens combattants d'Algérie
Jacques Jourdain ☎ 02 54 32 34 50

U.N.C.-A.F.N.

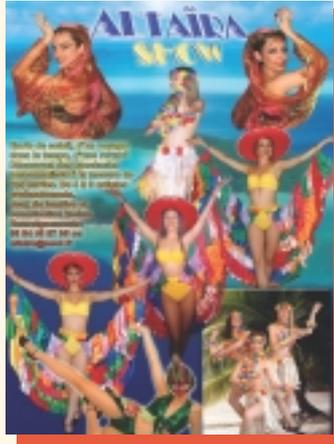
Union nationale des anciens
combattants d'Afrique du Nord
Jean Desouches ☎ 02 54 32 34 72



Le Comité d'Animation

En 2010, le Comité d'animation a organisé de nombreux événements, d'abord pour satisfaire un public varié et exigeant, mais aussi pour faire apprécier les atouts de la commune. Cette année nous a permis, de plus, d'apporter notre soutien à des animations créées par d'autres organisateurs.

Quand on évoque les atouts de la commune, on pense en premier lieu à la salle des fêtes, qui a accueilli nos soirées festives (**thé dansant, soirée cabaret**), mais également des professionnels du spectacle (**musiciens, acteurs, techniciens**) qui s'étonnent qu'une structure de cette qualité n'attire pas un public plus nombreux.



Lors de nos randonnées, les marcheurs découvrent la variété des paysages de la commune : les coteaux, les vignes, les bois, les chemins creux, les rives du Cher, les demeures prestigieuses ou insolites, le petit patrimoine.



Le village gaulois, construit depuis quelques années, permet aux convives d'un repas inspiré de l'époque, de se replonger dans l'Histoire (un peu teintée d'Astérix, c'est vrai !).

L'ancien terrain de camping offre à la **soirée champêtre du 13 juillet** un cadre boisé et spacieux mêlant parfum de grillades, « flonflon » du bal et feu d'artifices. Cette soirée existe grâce à la coopération de 2 équipes : **St-Georges** et **Chissay**.

Cette année le public, plus nombreux que d'habitude, était familial, venant des deux côtés du Cher partager l'ambiance d'une **vraie fête populaire**. Il nous permet également d'organiser la randonnée nocturne du mois d'août qui se termine par un **barbecue**.



C'est l'aspect esthétique des habitations de la commune qui intéresse le jury des **maisons fleuries et illuminées**. Les récompenses ont valeur de remerciements aux habitants soucieux de partager la beauté des fleurs et la magie des illuminations avec les passants.

Le Comité d'animation, grâce à son expérience et ses bras courageux, a apporté son aide à quatre manifestations artistiques et aux « **Virades de l'espoir** ».

L'organisation des « **St-Georges de France** », du **marché de Noël**, et la construction d'un char au « **Touraine Primeur** », complète la panoplie des animations menées par l'association, soit au total vingt quatre journées (sans compter les temps de préparation et de rangements).

Si l'équipe du comité s'engage avec passion dans ces activités depuis plusieurs années, force est de constater qu'elle ne rajeunit pas et commence à s'essouffler. L'association a besoin de sang neuf, d'énergies nouvelles et de personnes disponibles prêtes à rejoindre un groupe généreux et sympathique.

L'assemblée générale de février, qui mettra en place une équipe pour trois ans, devra déterminer les options futures, en tenant compte de ces données.

Le Comité d'Animation

Animations programmées pour le 1^{er} trimestre 2011

- **Vendredi 7 janvier** : à l'occasion des vœux du maire :
remise des récompenses, pour les maisons fleuries et les illuminations.
- **Dimanche 9 janvier** : Randonnée de la galette
- **Vendredi 11 février** : Assemblée générale.

Le Comité d'animation se réunit le 2^{ème} mardi de chaque mois à l'école Bretonneau et vous invite à venir partager ses activités.

Contacts :

Joël PROUST ☎ 02 54 32 37 56
proust.joel@neuf.fr

Nicole NIQUE ☎ 02 54 32 71 36
labohemenn@aol.com

Notre site : www.sgcomanim.com

◀ Remise des récompenses, pour les maisons fleuries et les illuminations janvier 2010



Les informations nous ont été communiquées par les associations. Les associations non citées n'ont pas fourni d'information. Le prochain Echo de Saint-Georges paraîtra début avril 2011.

Les associations domiciliées sur la commune de Saint-Georges peuvent nous adresser leurs textes avant le 21 février 2011 sous format Word à l'adresse : mairie.st.georges41@wanadoo.fr

Aucune photo de résolution inférieure à 1 Mo ne pourra être publiée.

Le souffleur endormi



L'atelier théâtre du souffleur endormi a toujours pour but de vous divertir et pour ce faire nous élargissons nos prestations comme cela s'est produit

le 9 octobre dernier lors du repas des anciens de la commune.

C'est avec plaisir que nous continuerons d'aider les animatrices du centre de loisirs ainsi que les enseignants pour les fêtes de fin d'année scolaire.

Nous sommes aussi prêts à accueillir des acteurs amateurs et des personnes bénévoles pour la réalisation des décors, des costumes et pour nous aider dans la communication.



N'hésitez pas à nous rejoindre

Les Donneurs de sang



L'amicale des Donneurs de sang vous remercie de vous être joints à elle pour ses festivités 2010 et vous invite dès à présent à noter les rendez-vous 2011.

Les animations pour 2011 :

- **Choucroute** : dimanche 6 février
- **Thé dansant** : dimanche 17 avril
- **Dîner dansant** : samedi 15 octobre

Les collectes de sang pour 2011 :

Les dates des prochaines collectes ne sont pas encore connues. Elles seront communiquées dans l'Echo de Saint-Georges le moment venu.



L'Age d'Or

Retraités ou autres, vous voulez profiter de votre temps libre. L'Age d'Or vous offre la possibilité, du lundi au vendredi, de choisir votre pôle d'intérêt parmi nos nombreuses activités, ou tout simplement, sortir de votre isolement et trouver amitié, convivialité, solidarité.



Activités hebdomadaires proposées :

- lundi** : 14h30 : Informatique
17h00 : Relaxation
- mardi** : 09h30 : 10h15 Aqua-Gym à Montrichard
14h00 : Pétanque
15h30 : Gymnastique
17h15 : Yoga
- mercredi** : 09h00 : Dès le printemps, randonnées pédestres
10h00 : Cours d'anglais
10h30 et 15h00 : Informatique
- jeudi** : 14h00 : réunion hebdomadaire à la salle des fêtes : pétanque, scrabble en duplicate, danses de salon et country, atelier de dessin et peinture, jeux et activités diverses
- vendredi** : 14h45 Chorale (La Cavatine)
16 H 30 : Qi-Gong

Dates à retenir pour janvier et février :

- jeudi 6 janvier** : reprise des activités
jeudi 13 janvier : galette des rois
jeudi 3 février : goûter de la Chandeleur
jeudi 10 février : assemblée générale ordinaire

Sorties et voyages prévues sur 2011 :

- La Corse (par avion) : 2^{ème} quinzaine de **mai**
- Sortie au château fort de Guedelon à Treigny (Yonne) : en **mai**
- Croisière fluviale en bordelais "l'Estuaire de la Gironde et la Dordogne" avec excursion : en **août**

Venez nous retrouver tous les jeudis à partir de 14h30 à la salle des fêtes

Pour les activités physiques certificat médical recommandé

La vie associative à St-Georges

UNC-AFN



Cette année, notre sortie s'est déroulée le mercredi 16 juin 2010 à **Cholet** et ses environs. Au programme, la visite guidée du musée du textile, de la blanchisserie de la rivière Sauvageau (séchage sur le pré), démonstration de différents métiers à tisser anciens et la fabrication du « mouchoir de Cholet », déjeuner au restaurant du château de la Tremblaye.

À **St-André de la Marche**, visite guidée du musée de la chaussure, avec découverte des collections et des différentes étapes de la fabrication d'une chaussure.

À **Maulevrier**, visite guidée du jardin japonais, où plants, arbustes et arbres exotiques taillés, torsadés et plantés autour d'une pièce d'eau apportent harmonie et sérénité.

La cérémonie commémorative du 5 décembre a eu lieu à **Montrichard** suivie d'un déjeuner au restaurant.

Les anciens d'A.F.N. qui souhaitent nous rejoindre seront les bienvenus

La FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (Maroc et Tunisie)



Dans ses statuts, en particulier l'article 3, est stipulé que l'association a pour but d'agir pour de justes conditions d'attribution de la carte du combattant et des droits qui en découlent, avec aussi un renforcement des liens de camaraderie et de solidarité. Aujourd'hui, près de 50 ans après le cessez-le-feu mettant fin à la guerre d'Algérie, les anciens combattants d'Afrique du Nord ressentent de plus en plus lourdement les conséquences de leur avancée en âge (dans notre comité local et pour l'année 2010, deux amis adhérents nous ont quitté.)

Aujourd'hui, ils entendent que leur contentieux soit réglé très rapidement ; il n'est plus possible de jouer la montre avec des citoyens qui ont répondu à l'appel de la Nation et l'ont servie loyalement. C'est pour cela que notre comité de St-Georges est représenté 3 ou 4 fois l'an par des membres du bureau au comité départemental ; en 2010, l'association a également été représentée :

- à **Romorantin** le samedi 17 octobre 2009 (inauguration d'une place du 19 mars 1962 *)
- à **Chaumont-sur-Loire** le samedi 24 Avril 2010 (inauguration du square 19 mars 1962 *)
- à **Vineuil** le samedi 19 juin 2010 (inauguration du rond point du 19 mars 1962 *)

* date du cessez-le-feu en Algérie

À noter également le parfait déroulement d'un repas convivial à la salle des fêtes qui a réuni une soixantaine de convives.

P'tit coup de pouce



Cette nouvelle association, créée le 30 août 2010, a pour but d'aider les mamans à s'équiper à bon marché pour leurs jeunes enfants.

Avec une adhésion de 2€, il leur sera prêté des vêtements pour bébés et enfants ainsi que du matériel de puériculture.



P'tit Coup de Pouce se situe 39, rue du Général de Gaulle à St-Georges ☎ 06 34 96 72 58
Ouverture : le **lundi** de 14h à 17h,
le **mercredi** de 9h à 12h et de 14h à 17h
le **samedi** de 9h à 12h.



Les Ti'moun

Au vu de l'engouement que l'association « **les Ti'moun** » suscite, le nombre des assistantes maternelles participant aux ateliers s'est accru et nous avons choisi de mettre en place une nouvelle formule. En effet, pour pouvoir offrir aux enfants plus d'espace et plus de disponibilités pour les activités proposées, nous avons demandé à nos assistantes maternelles de choisir la matinée qui leur convient le mieux, à savoir soit le mardi matin, soit le jeudi matin, pour venir nous retrouver au « Ti'moun ».



Ceci, tout en sachant que ce choix n'est pas définitif et que les grands projets tels les sorties, ou manifestations comme Noël ou carnaval, par exemple, se feraient en commun.



Nous serions très heureuses de pouvoir accueillir de nouvelles professionnelles de la petite enfance parmi nous.



Les Amis du Prieuré

À notre grand regret, Jacqueline Godard nous a fait part de sa décision de ne plus "passer ses nuits avec les moines du Prieuré"...

Nous lui souhaitons donc une bonne retraite de scénariste et lui adressons nos vifs remerciements pour sa créativité sans faille.

Daniel Delmaire, pour sa part, souhaite se recentrer sur son entreprise et nous lui souhaitons bonne chance...

Les Amis du Prieuré, après 8 années intenses de sons et lumières, réfléchissent à une nouvelle orientation pour 2011, dont les premiers éléments seront communiqués au cours du premier trimestre.

Un grand merci à tous nos figurants et sympathisants qui se sont investis durant toutes ces années et à bientôt.

Bilan de la Saison 2010 :

■ 2 juillet :

Soirée Louisiane (Repas dansant avec les musiciens de La Fayette).

■ du 6 au 9 août (Prieurade 2010) :

Les mousquetaires au couvent et l'étrange affaire de la Table Ronde (un film de Thierry Robard)

■ 22 août :

Mariage 1900 (défilé de la noce avec ses cinquante convives invités au repas de la fête de la Chaise).

■ 13 novembre :

Messe de Saint-Hubert en la Chapelle du Prieuré avec l'équipage du Chêne Rond suivie d'une chasse à courre au renard.



Prieurade 2010 : Les mousquetaires au couvent

La société de Pêche

La société de Pêche de Saint-Georges et Chissay vous invite à son assemblée générale qui aura lieu le samedi 26 mars 2011 à la salle JM Beslin à 18heures.

En 2011, sont prévus 3 lâchers de truites :

- samedi 12 mars
- samedi 2 avril
- samedi 23 avril

2 concours de pêche sont également prévus à l'Étang de Bray courant mai 2011.

Le club Compétition organisera 2 concours, courant avril, dans le Cher (selon le niveau du Cher).

Les permis de pêche seront disponibles à l'épicerie de Saint-Georges.

La vie associative à St-Georges

de l'école du **L'U.S.E.P.** **Gai Savoir**

Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré



Pour l'année scolaire 2010/2011, de nombreuses activités seront une nouvelle fois proposées le mercredi de 13h30 à 17h00 (horaires et moyen de transport à confirmer). Les enfants sont sous la responsabilité des adultes accompagnateurs et des enseignants présents. Chaque rencontre se termine par un goûter, moment de convivialité apprécié de tous.

<i>DATES</i>	<i>ACTIVITES PROPOSEES</i>
■ 12 janvier	Jeux athlétiques C2 à St-Aignan-sur-Cher
■ 26 janvier	Handball CE2/CM1 à St-Georges-sur-Cher
■ 2 février	Escrime et tennis C3 à St-Aignan-sur-Cher
■ 16 février	Handball CM2 à St-Georges-sur-Cher
■ 16 mars	Rugby C2 C3 à St-Aignan-sur-Cher
■ 6 avril	Rugby C2/C3 à Blois
■ 13 avril	Multi-activités à l'île de la plage de St-Aignan-sur-Cher
■ 29 juin	Rencontre jeux aquatiques C3 à Faverolles-sur-Cher

L'année scolaire et sportive 2010-2011 de l'USEP de l'école de Saint-Georges se terminera par la participation des classes de CE2/CM1 et de CM1 du 23 au 27 mai 2011 à la 21^{ème} édition de l'Etoile Cyclo.

Pour l'heure, le programme reste à définir avec les participants.

**L'avenir de notre association dépend de nous tous !
De nombreux parents ont apporté leur pierre à l'édifice par leur présence et leur soutien. Nous espérons que certains rejoindront l'équipe d'encadrement qui n'est pas obligatoirement composée d'enseignants.**



La vie associative à St-Georges



L'Alerte

Bientôt le centenaire de l'Alerte

Le 12 février 2012, l'association de gymnastique l'Alerte aura 100 ans.

Pour fêter l'événement, nous sommes à la recherche de tous documents, photos, diplômes, courriers, affiches, articles de presse, médailles, tenues, récits...

Si vous êtes en possession d'éléments pouvant nous aider à retracer la vie du club, nous souhaiterions vous les emprunter.



Les membres de l'Alerte à la création en 1912, gymnastes et fanfares.

N'hésitez pas à aller explorer vos greniers ! Nous vous remercions d'avance pour votre aide.



Ping Pong club de St-Georges

Résultats 2^{ème} phase :
(du 1^{er} janvier au 30 juin 2010)

- ◆ 1^{ère} équipe : 4^{ème} de R3 (maintien)
- ◆ 2^{ème} équipe : 3^{ème} de D1 (maintien)
- ◆ 3^{ème} équipe : 8^{ème} de D2 (descente en D3)

La 1^{ère} phase de la saison 2010/2011 a débuté fin septembre avec ces 3 équipes, l'objectif reste le maintien. Cette année encore, les jeunes ont été nombreux à venir s'inscrire, certains ont même voulu s'engager en compétition, ce qui est une très bonne nouvelle pour la continuité de notre club.



Effectifs 2010/2011 :

- Licences compétition : 27
- Licences loisirs : 25

Entraînements :

- Jeunes : les vendredis scolaires de 19h30 à 20h30
- Seniors : le mardi de 20h30 à 22h30
le vendredi de 20h30 à 22h30

La vie associative à St-Georges

Judo club

de St-Georges



Judo club de Saint-Georges-sur-Cher



Judo
Jujitsu
Taïso



Pour cette nouvelle saison 2010 – 2011, suite à la reprise de la gestion du Club de Judo de Thésée, nous comptabilisons 169 licenciés dans nos différentes disciplines (judo, jujitsu et taïso).

Nous avons le plaisir d'avoir deux ceintures noires supplémentaires ce qui porte le total à onze ceintures noires pour notre club et ce n'est pas fini car l'année 2011 s'annonce très prometteuse pour nos jeunes.

À ne pas manquer, la **galette du judo**, offerte à tous nos licenciés, le **8 janvier 2011** à la salle des fêtes de Saint-Georges à partir de 19h30. C'est un moment de rencontre et de partage entre les adhérents et les membres du bureau. Nous profitons également de cet événement, pour récompenser nos meilleurs vendeurs (calendrier ou tombola)



Nous vous attendons nombreux.

Dragons de St-Georges

Handball



Le handball, nouvelle discipline sportive installée dans la commune se porte plutôt bien. Pour une première saison, le club des Dragons de Saint-Georges compte déjà plus de 60 licenciés, dont une trentaine de seniors garçons et filles. Le club a donc engagé plusieurs équipes en compétitions ; en plus de l'école de hand, 3 formations évolueront en départemental cette saison : les moins de 12 ans garçons, les seniors féminines et les seniors masculins.

La difficulté du club cette saison est le manque de bénévoles pour nous aider à encadrer les équipes (accompagnement, suppléants des 2 entraîneurs, arbitres, un créateur de site web, etc). toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

De plus, nous acceptons toujours les nouveaux joueurs, alors, n'hésitez pas !

Pour rappel :

- ▶ les -10 s'entraînent le mercredi de 14h à 15h,
- ▶ les -12 de 15h à 16h et
- ▶ les seniors mixtes le jeudi soir de 20h30 à 22h.

Quelques dates à noter :

- le 23 janvier : galette du club après le match des seniors masculins,
- le samedi 29 janvier : soirée tartiflette dansante,
- le 18 juin : fête du club.

La Plume tourangelle



Notre association « La Plume Tourangelle » a connu depuis sa création en 1999 une progression constante, passant d'une vingtaine de licenciés à la création du club à plus de 75 la saison dernière. Le but de notre association

est de permettre au plus grand nombre d'adultes d'accéder à l'un des sports les plus populaires en France et de faciliter l'accès aux plus jeunes.

Pour atteindre ce deuxième objectif, deux créneaux d'entraînement destinés aux 10/14 ans ont été mis en place, dont l'un encadré par Valérian Mandelbli, éducateur sportif diplômé d'état. Cette dernière action s'est traduite par l'obtention d'une étoile au label

« Ecole Française de Badminton ». Notre club nourrit donc l'ambition de développer le badminton à l'échelon pluri-communal.

Nos entraînements loisirs et compétition ont lieu à St Georges sur Cher et à l'Espace Culturel et Sportif de Montrichard. Grâce à nos créneaux d'entraînements, cette année encore, notre équipe phare s'est maintenue au plus haut niveau régional. Nos équipes départementales 1 et 2 vont elles aussi se confronter aux autres grands clubs du département tels que Vendome, Blois ou Muides sur Loire. Nos jeunes s'affrontent également régulièrement lors des journées TDJ (Tournoi Départemental Jeunes) et figurent en bonne place parmi les meilleurs du département.



	Horaire	Entraînement	Lieu
■ Lundi	18h30 - 19h30	Jeunes	St-Georges-sur-Cher
■ Lundi	19h30 - 22h30	Loisir Adultes	St-Georges-sur-Cher
■ Mercredi	18h30 - 20h00	Jeunes avec entraîneur	St-Georges-sur-Cher
■ Mercredi	20h30 - 22h30	Adultes avec entraîneur	Montrichard
■ Jeudi	18h30 - 20h30	Loisirs adultes	St-Georges-sur-Cher

Nos projets pour cette année

Entraînement

La saison dernière, notre entraîneur Valérian Mandelbli intervenait tous les quinze jours auprès des plus jeunes mais aussi pour les adultes compétiteurs. Devant le succès rencontré par ces entraînements, Valérian intervient maintenant toutes les semaines. Cela permet ainsi aux débutants d'acquérir les techniques de base du badminton, et aux compétiteurs d'améliorer leur niveau de jeu.

Tournoi

Nous avons organisé notre premier « **Tournoi de la Vallée du Cher** » en janvier 2010. Près de 150 joueurs se sont affrontés à l'ECS de Montrichard sur un week-end avec plus de 230 matchs au programme. Cette année à nouveau, la Plume Tourangelle organisera cette compétition régionale les **29 et 30 janvier 2011**.

Matériel

Cette année, nous avons décidé d'acheter des poteaux homologués FFBA (Fédération Française de Badminton). Ces poteaux réglables en hauteur pourront ainsi être utilisés par un public très jeune ou accessible aux pratiquants handicapés fauteuil comme cela se pratique à Blois.

Venez nous retrouver aux horaires d'entraînement et sur notre site internet <http://laplumetourangelle.free.fr>

Tennis club

de St-Georges

La saison 2009/2010 a été de nouveau en progression : 106 adhérents dont 52 jeunes (54% de St-Georges).
11h30 de cours par semaine : 17 adultes et 47 jeunes et ados

Actions menées en 2009/2010

- ▶ Formation d'un animateur FFT pour améliorer la qualité des cours.
- ▶ Démission du groupement d'employeurs Val de Cher pour raisons économiques.
- ▶ Initiation « tennis à l'école » grande section maternelle école du Gai Savoir (26 élèves).
- ▶ Animations pendant les vacances scolaires avec le centre de loisirs municipal.
- ▶ Participation de 9 jeunes de St-Georges pendant la formation des éducateurs au stade de Ligue à Blois.
- ▶ Journées « convivialité » en janvier et mars (doubles mixtes).
- ▶ Animations pour les jeunes nés en 2000, 2001 et 2002 en mars.
- ▶ Mini-tennis en fête à Blois (stade de Ligue).
- ▶ Participation aux « raquettes FFT » à Romorantin.
- ▶ Participation à l'animation dans le cadre du tournoi futur de l'AAJ.
- ▶ Stage tennis en juillet : 12 participants.
- ▶ Tournoi interne « Marcel Bedu » : simple hommes, simple dames, double mixte.
- ▶ Repas « champêtre » chez Francis, au bord du Cher.
- ▶ Echanges Tennis avec Le Trait en Seine-Maritime en août et septembre.
- ▶ Championnats par équipes et tournois :
 - Hiver : 2 équipes hommes, 1 équipe femmes 1 équipe vétérans + 35 ans.
 - Eté : 2 équipes hommes, 1 équipe femmes, 3 équipes jeunes (9-10 ans garçons, 11-12 ans garçons et 11-12 ans filles).

- Championnat individuel jeunes (6 jeunes).
- Tournois à St-Aignan et Thésée.

La saison 2010/2011 se présente avec la même osmose : stabilité des adhérents (liste d'attente). Actuellement 58 jeunes et 48 adultes – 35 joueurs et joueuses classés (30/1 à 40).

Les animations pour la saison 2010/2011 sont reconduites en essayant de les augmenter et de les améliorer. Notre départ du groupement a permis de régénérer les cours : 12 jeunes ados et adultes sont revenus. 13 heures de cours sont au programme (8 heures pour Viviane et 5 heures pour Jean-Marie : nous les remercions tous deux pour leur savoir-faire, leur gentillesse et leur convivialité).

Trois journées de convivialité sont prévues : 1 fin décembre, 1 en janvier et 1 en mars. Le but est de continuer l'osmose et permettre la rencontre des joueurs et joueuses et leur famille.

L'occupation très importante du hall sportif nous oblige à nous organiser différemment pour les championnats. Les deux courts extérieurs ne peuvent être utilisés en temps de pluie. Nous devons nous arranger avec les équipes adverses, ce qui entraîne des frais supplémentaires pour les déplacements.



▲ Jeunes au Stade de Ligue à Blois en Février

◀ Tennis loisirs

Football

US de St-Georges

2010

Des résultats brillants :

Equipe première en D2

Equipe Réserve en D4

De très bons résultats des Jeunes dans les plateaux départementaux



2011

Quelques chiffres 2010-2011

151 licenciés - 50 seniors vétérans

15 Jeunes U13 - Pas d'équipe U15

65 Jeunes football d'animation

15 dirigeants - 1 arbitre

5 éducateurs et 1 entraîneur

La réalité n'est pas un rêve...

Après le rêve devenu réalité en 2009 (la construction et l'inauguration du club-house), les joueurs de l'Union sportive de Saint-Georges ont démontré en 2010 que la réalité des résultats n'était pas un rêve. Le bon classement, tout au long de l'année, des deux équipes seniors a permis une montée en division supérieure pour chaque équipe, respectivement en 2^{ème} division et 4^{ème} division.

Les équipes jeunes, U13, U11, U9, U7, ont également brillé dans les différentes manifestations du district (que ce soit le rassemblement départemental pour les U7, les challenges U9, U11, U13 et U15). 2011 a donc été une bonne année sportive, avec un fort potentiel de jeunes. Le club house a été honoré par le district de football car plusieurs réunions ont été organisées à St-Georges : une formation d'éducateurs, une remise de trophées et autres réunions de travail.

Un club sportif vit bien s'il a de bons résultats sportifs et s'il a des finances saines. L'USSG est gérée comme une entreprise : son budget est équilibré. Les manifestations telles que le loto, le tournoi des jeunes, le feu de la Saint-Jean, contribuent, de par le réel succès qu'elles rencontrent, à équilibrer les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Tout ceci permet d'afficher une bonne humeur dans la vie du club !

Des projets et des ambitions, Le mot du président, Jacques Chauvin

Au vu des résultats de la précédente saison, je tenais à remercier tous les joueurs, bien sûr, mais aussi l'encadrement (dirigeants et entraîneurs) et tout particulièrement le responsable technique de notre club, Benoit Hodimont. Les parents de nos jeunes pousses sont également une aide précieuse lors des déplacements, ils sont également le relais des encadrants dans l'apprentissage et la mise en pratique des règles du fair-play.

Pour cette saison, nos effectifs sont à peu près équivalents à ceux de la précédente saison nous n'avons pas engagé d'équipe U15 mais les U7, U9, U11 et U13 sont plus nombreux.

Le fort potentiel de jeunes et la stabilité de l'effectif seniors nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité et de fixer des objectifs ambitieux :

- de bons résultats pour toutes les équipes, avec un maintien de l'équipe première en D2 et une montée de la réserve en D3,
- la poursuite de la formation de l'encadrement et l'obtention du label école de football,
- et un nouveau rêve... un nouveau terrain (projet à envisager avec l'équipe municipale et avec des subventions de partenaires institutionnels).

▼ « Une trentaine de joueurs et dirigeants ont participé aux vendanges chez Vincent Lacour. Environ 4 tonnes de raisin ont été ramassées dans la bonne humeur... une belle contribution à la cagnotte du club.



▲ Les Jeunes



L'État civil 2010

Arrêté au 20 novembre 2010

LES NAISSANCES

6 janvier	Ethan PRADAS
10 février	Lucas PAROUTY
10 février	Aymeric BARRÉ
18 mars	Thomas CANTIN
10 mai	Zélia LELOUP
13 mai	Capucine GISLOT
21 mai	Eytan MEUSNIER
5 juin	Maël BAUDOUIN—DENIAU
15 juin	Chloé SOUCHET
16 juin	Willis MANGEANT
27 juillet	Noann MOUMNI ROHM
30 juillet	Gaël GENDRON
30 juillet	Augustin VIOUX
23 septembre	Nathan ROUSSEL
24 septembre	Florian CHARLOT
17 octobre	Margot HARDOUIN
2 novembre	Isaac NOURRY
19 novembre	Ruben HUARD

LES MARIAGES

5 février	Magali BACOEUR et Jean BARATEAU
24 avril	Angélique BARTHELET et Olivier ABLIN
19 juin	Gladys PETITEAU et Vincent MORIET
26 juin	Johanne PAYEN et Pascal PINGUÉ
3 juillet	Aurélie BOURREAU et Paulo NEVES
10 juillet	Nency RIBIÈRE et Jean PIOUS
10 juillet	Edwige MAUGER et Philippe GUELPA
10 juillet	Delphine LUCAS et Emmanuel ROCHER
17 juillet	Marie-Laure MAVIEL et Julien JACQUEMIN
24 juillet	Lydie MORLAIX et Christian BILLERACH
7 août	Stéphanie BOISTARD et Michel CHARLOT
21 août	Sophie VAILLANT et Benoît DOS SANTOS
29 septembre	Marinette PICHET et Michel LABORDERIE
30 octobre	Alexandrina PEREIRA et François-Xavier BERRY

LES DÉCÈS

17 janvier	Madeleine PIÉDOR née LEGRAND	87 ans
18 janvier	Gilberte DUGUÉ née JAMET	87 ans
20 janvier	Raymond PEREZ	48 ans
22 janvier	André GIRAULT	63 ans
24 janvier	Georges SÉGOUIN	80 ans
31 janvier	Mireille OURY née MESROBIAN	86 ans
1 ^{er} février	Jacqueline PINTIAUX née SAMAMA	77 ans
7 février	Amédée ROUET	87 ans
10 février	Raymonde GRÉGOIRE née PRÊTRE	99 ans
21 février	Georges GUÉRIN	84 ans
22 février	Marguerite NIZOU	90 ans
27 février	Guy CHANTELOUP	85 ans
1 ^{er} mars	Camille FIRMY née DUCHEMIN	102 ans
2 mars	Yves REDDE	71 ans
11 mars	Cécile MATUSZENSKI née GRYNBLAT	92 ans
17 mars	Reine HURIEZ née BLONDE	90 ans
18 mars	Simonne BROSSARD	95 ans
30 mars	Pierre AUBERT	79 ans
3 mai	Marie RIMBERT née CLERGET	82 ans
5 mai	Henriette DUCHÉNEAUT née GRASSET	99 ans
19 mai	Daniel GÉRARDIN	63 ans
7 juin	Denise NOIRET née VILLECROZE	85 ans
26 juin	Marcelle VAN NIEUWENBORGE née SALAGNAC	89 ans
2 juillet	Maurice BOUGES	88 ans
15 juillet	Renée LACOUR née FOUASSIER	88 ans
17 juillet	Suzanne BARILLET née BESNARD	87 ans
26 août	Juliette SARTONI née GUILLUNG	84 ans
27 août	Jacques DUSSIAUX	78 ans
2 septembre	Jacqueline TINDEL née GUÉRIN	89 ans
2 septembre	Jean BÉGUET	90 ans
14 octobre	Félix AMIENS	91 ans
24 octobre	Rémi LESCROART	84 ans
26 octobre	Renée GLAUME née CHAMORET	89 ans
1 ^{er} novembre	Hélène SCHLÖSSER née ANGER	98 ans
6 novembre	Maurice ROBIN	83 ans
6 novembre	Julien BOIRON	88 ans
8 novembre	Emilienne LOPEZ	83 ans
17 novembre	Mauricette RAULT née GOULON	87 ans
18 novembre	Blanche GEENENS née DUPONT	94 ans
20 novembre	Pierre DUPONT	85 ans

Le Cher

Natif, de la roche excavée de Mérinchal,
Je ne soupçonnais point qu'un ruisseau sans nom
Puisse obtenir en cours un sceau de Maréchal,
Une Hermine royale, des frontières, des canons.
Je ne soupçonnais point qu'en entrant dans Vierzon,
Mes rives éclatées, teintées de rouille amère,
Issues des fours et forges, du fer et des tisons
Seraient ainsi rougies dans mon Imaginaire.
Mais d'une autre manière l'Eglise Notre-Dame
Berçait de ses lumières, la fine porcelaine,
Les genoux des brodeuses, l'habit des Belles-Dames,
Pour égayer un peu les rangs de Madeleines.
Depuis des millénaires, mes flots se sont heurtés
Sur des tranches de vie, ilots de pacotille,
Sur d'humbles Providences, sur des fatalités,
Allant du pégriote qui s'empare de broutilles,
Du manant asservi aux fastes seigneuriaux
Mettant dans l'esquiot l'argent de la gabelle ;
Jusqu'aux jardins fleuris aux tons immémoriaux
Des cursives royales ; parfums en ribambelle.
Et depuis tout ce temps mon lit qui se répand
A travers les forêts, les plaines éternelles ;
Recevant en son sein, Maîtresses, hors du temps ;
Pampeluzze, Tartasse et Sauldre maternelle.
Me voici maintenant dressé, canalisé,
Perdant la Sacre Sainte essence de mon âme.
Je reçois les gabarres, lourdement préposées
A mener en son terme, le blé que l'on réclame.
Je me souviens encore, voir durant le battage
Ces très jeunes glaneurs, irrités par les balles
Des picotins de graines, plonger de mon rivage,
Se frotter sur les joncs, tous, à leur avantage.
Pendant qu'entre les souches, des pêches captivantes,
Mais quelque peu coupables, déposaient en malice,
Dans une longue nasse, la tête salivante
D'une pauvre chevrette : "Piège de l'écrevisse".
Effleurant la Sologne, c'est au fil du courant
Que mon cours s'épaissit, alimenté sans cesse
Par d'aimables ruisseaux. Des nuées de cormorans,
Des mouettes de rivière, se rendent politesse.
La biche se raffole de quelques perles d'eau
Avant que de partir vers la forêt lointaine ;
Alors qu'une équipée de jeunes renardeaux
S'émoustille, batifole, tourne autour d'un grand chêne.

Cet arbre un peu victime, au sommet étêté
Se voit désemparé, par la serpe, écourté,
Et s'observant sur l'onde abriter la Pervenche,
Il regardait par terre tomber ses propres branches.

Après mainte épopée, ballades en méandres
Je vis un édifice, comme un beffroi carré
Parfaitement dressé et fait pour se défendre :
Montrichard m'accueillit sur mon flanc droit barré.
Ce monde avait mille ans et de Foulques Nerra

Naquit en sa superbe, le fier Comte d'Anjou.
Refoulant les Bretons, sur le Mont s'installa
Pour y sortir de terre, un donjon, un bijou.
Déjà comme une étoile, je vois les bâtisseurs :
Jacques de Beaune en tête, construisait le Vieux Pont,
Le Grand Moulin de pierre, la Porte du Passeur.
En ces temps de disette où le blé correspond
A la fête, à la table, à la fabrication
Le seize Mai de l'an, des fouasses, échaudées,
Le Meunier-fermier avait obligation
De donner à souper, sans être inféodé,
Aux humbles boulangers serviteurs du Seigneur.
A ce propos, tenez ! Lundi de Pentecôte,
Fête de la Quintaine, toujours pour le Seigneur
Mais aussi les Bourgeois, les Manants de la coste.
Et là, sur mes flots bleus, deux barques, emplies de joueurs
Munis de longues perches, s'enfourchent, se bousculent,
Et sous les quolibets de quelque agitateur,
Les jeunes déficients se noient de ridicule.
Lors des festivités Sainte Croix se réveille
A coups de saintes messes, de profonds Te Deum,
Tout au fond de la nef le Curé s'émerveille,
Chante pour les Bourbons, pour l'avenir de l'homme.
Et si je vous parlais de ma vieille bâtisse,
Du vieux grenier à sel donnant sur mon rivage,
Où tous les habitants sans aucune injustice
Venaient " lever le Sel " ; des minots en partage.
Le long de mes ruisseaux le chanvre folâtrait,
Transformé en filasse, en torchon, il servait
A faire des cordages, des voiles, des attraites
Pour la batellerie : pour l'armée, les duvets.
Que de choses passées qui n'ont plus d'importance ;
Que de vieux métiers d'hommes, de femmes oubliés,
Sur le Fondamental et sur les obédiences
Des rentabilités et courbes publiées !
Dieu ! Je me vois encore irriguer les vendanges ;
Les hottes bien rincées sur mon onde effacée.
Je vois le vigneron qui piétine et engrange
Le raisin qui transpire de son sang violacé.
Et puis que c'était drôle, quand, dans la cheminée,
La merluche grillait, la rilette suintait,
Les restes de bernache très indisciplinés,
Transformés en gravelle, sur mes rives goûtaient.
Devant ces engouements, la femme lavandière,
Prompte et déterminée, se pressait au bateau
Accosté à ma berge. Enorgueillie et fière,
Elle tapotait le linge, posé sur des tréteaux.
Regardez, Voyageurs, ces étranges maisons,
Enfouies au cœur des roches. Comme, pareil aux Courlis
L'homme avait dessiné, creusé avec raison
Un nid sécuritaire au-dessus de mon lit.
Aux périodes d'antan il fallait se cacher
Pour ne pas, semble-t-il, aux yeux des justiciers
Fréquenter les cachots, les prisons, les archers

Le Cher

Lorsqu'était décidée la chasse aux Templiers.
C'était l'époque ancienne où Monsieur le curé
Souhaitait différer l'Exaltation de Croix,
Pour que la populace ne prenne le congé.
Ce fût alors l'émeute, violence de surcroît.
Comment ne pas parler déjà de pauvreté !
Les hommes marinières perdaient beaucoup d'argent ;
La tenue de mes eaux, les terres inondées,
Les risques de noyades, la misère des gens.
Les mains des paysans creusées par les javelles
Supportaient par dépit tous les droits de minage,
Et la corvée royale et toute autre gabelle :
Ce fût la guerre civile, un horrible carnage.
Mes flots devenaient rouges. Oubliée la douceur
De ma vague irisée. Oubliée la beauté
De la blonde soubrette, les élans de son cœur
Sur la barque glissante envers l'éternité.
Et puis le temps passât sous mon vieux pont de pierre,
Le moulin disparut, la Romance revînt.
Et pour quelques années, mes bancs couverts de lierres
Virent se marier la jeunesse et le vin.
Les heures défilaient au bruit des diligences
Qui parcouraient en hâte mes chemins de halage.
Les chevaux transportaient les vivres, les semences,
Puis s'arrêtaient pour boire, sur le bord de mes plages.
Et si j'avais mission de vous faire un aveu !
Il faut me respecter, admettre mes fonctions.
J'ai été fût un temps une frontière bleue,
Un air de Liberté, une démarcation.
Mais malheureusement j'ai été le témoin,
De massacres, de guerres, et de canons qui tonnent.
Et j'ai dû m'infiltrer, on l'aurait fait à moins,
Entre la France libre et l'invasion teutonne.
C'est pendant ces temps là, qu'à l'heure du coucher,
Des bourgades, enserrées entre les troglodytes
Cachaient la confection, par des contrebandiers,
D'allumettes soufrées, de commerce illicite.
Sur ma vague lascive il me faut repartir,
Il me faut défiler les campagnes, les sites,
Percer mes horizons et me redécouvrir
Dans les berceaux royaux ; et je m'en félicite.

Le brouillard est épais ce matin de l'automne,
Ma surface s'embue et soudain, dans cette ombre,
Une vision céleste ; je blanchis, je cotonne
Contre les piles, d'une arche et d'une arcade sombre.
Un écrin, un château- passerelle ; qui m'enjambe ?
Des dentelles de pierre, des robes de Marquises ;
Chenonceaux me salue par ses torches qui flambent
Préparant la soirée qui s'anime à sa guise.
Ce château, majestueux qui glorifie l'amante,
Le Roi vibrant d'amour pour Diane de Poitiers.
Mais tout conte passion, toute histoire clémente,
S'achèvent dans la mort, dans l'exil, répudiée.
Jalouse Catherine qui, par les haies flambantes
Des jardins dessinés, ciselés, mystifiés,
Surprit la Belle Diane, enlacée et contente,
Dans les bras d'Henri deux au regard pétrifié.
Mes eaux stagnaient souvent et l'immense édifice
Comme s'il me protégeait, bénissait mes courants.
Je voulais profiter des intrigues, des offices,
Et être le témoin des bals intempérants.

Maintenant que ma vie continue sans ambages,
Continue à flâner au sein du temps qui passe ;
Maintenant que mes eaux recueillent les orages,
Je grossis et je m'enfle sous le chant des bécasses.
Durant ces deux cents lieues d'un chemin délicieux ;
Bercé d'intemporel, de souvenirs marquants,
Ancrés dans mes limons, je poursuis sous les cieux
Ma Destinée secrète, témoin de notre temps.

Des crimes et des larmes,
Des rêves, des Amours,
Des trahisons, des armes,
Des splendeurs, des bravoures,
Des émeutes, des guerres,
Des cocardes, des drapeaux,
Fleurs de Lys de naguère
Emblème des châteaux.

Me voilà arrivé aux confins de ma vie
Sous l'éminent soleil du parc de Villandry.
C'est à ce moment-là que mon âme survit
Dans les flots sauvages de la Loire, mon amie.

Christian VIDAL - 19/20 Décembre 2009



Les Dates à retenir 2011

JANVIER

- Vendredi 7** Vœux du maire et remise des récompenses **maisons fleuries** et **illuminations** par le Comité d'animation
- Dimanche 9** Randonnée de la galette
- Dimanche 9** Braderie de l'Alerte
- Samedi 29** Soirée tartiflette dansante des Dragons de St-Georges (Handball)

FÉVRIER

- Dimanche 6** Choucroute des Donneurs de sang
- Samedi 26** Choucroute du Foot

MARS

- Samedi 26** Concert par l'Ensemble orchestral de Loir-et-Cher

AVRIL

- Samedi 2** Concert de l'AICEM
- Samedi 9** Loto de l'Age d'Or
- Dimanche 17** Thé dansant des Donneurs de sang

MAI

- Samedi 7** Bourse aux armes
- Dimanche 22** Brocante de l'Alerte
- Samedi 28** Bourse puériculture des Ti'moun

JUIN

- Sam 18 - Dim 19** Saint-Georges de France à Saint-Georges de Montclar (24)
- Samedi 25** Fête de l'école
- Samedi 25** Feu de la St-Jean du Foot

JUILLET

- Samedi 2** Tournoi de football à 6 sur invitation, tournoi de pétanque et soirée paella avec concert organisés par l'Amicale de sapeurs-pompiers
- Dimanche 10** Brocante de la FNACA

AOÛT

- Dimanche 28** Fête et brocante de la Chaise

SEPTEMBRE

- Samedi 3** Forum des associations

OCTOBRE

- Samedi 15 :** Dîner dansant des Donneurs de sang
- Samedi 15 :** Bourse puériculture des Ti'moun

NOVEMBRE

- Vendredi 4** Loto de l'Alerte
- Sam 12 - Dim 13** Théâtre par le Souffleur endormi
- Samedi 19** Choucroute du Foot
- Dimanche 20** Choucroute de l'Age d'Or
- Dimanche 27** Loto de l'Age d'Or

DÉCEMBRE

- Dimanche 4 :** Marché de Noël

Manifestations connues en date du 5 décembre, sous réserve de confirmation.

www.saint-georges-sur-cher.fr

